

95 FOOT OFFICIEL

District du Val-d'Oise de Football


Terre de jeu & d'équilibre

N°657 - ÉDITION DU 05 OCTOBRE 2023



Rentrée du Foot Féminin : les jeunes joueuses au rendez-vous



Le 4ème tour de la Coupe de France avait lieu ce weekend, avec 10 équipes du département.
Photo : AS ERMONT



Le tirage au sort du 5ème tour de la Coupe de France, avec l'entrée en lice des clubs de National 1, avait lieu mardi soir au siège de la Ligue de Paris Île-de-France.



Le District du Val-d'Oise de Football soutient l'action Octobre rose pour la lutte contre le cancer du sein et renouvelle son opération réalisée il y a deux ans. Le District se mobilise sur deux week-end Rose les 14 et 15 Octobre ainsi que les 21 et 22 Octobre

Nous subissons depuis plusieurs semaines un grand bug informatique (DSI de la FFF), qui impacte grandement le module des compétitions. La Fédération a mobilisé tous ses informaticiens pour corriger les défauts constatés.

Si vous avez des doutes sur vos matchs, n'hésitez pas à nous contacter par mail et/ou téléphone.

Toutes nos excuses pour la gêne occasionnée.



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ORDINAIRE DU DVOF**
VENDREDI 17 NOVEMBRE 2023

ACTUALITÉS COMMISSIONS

- Statuts et Règlements
- Calendrier & organisation des compétitions
- Organisation des Coupes Départementales
- Football d'Animation
- Football d'Animation : section Féminines
- Futsal
- CDIF
- Terrains & installations sportives
- Finances



Crédit Mutuel

val d'oise
le département



CDOS
VAL-D'OISE



Gourman Dit
RECEPTION

EAGLES




Terre de jeu & d'équilibre



COMMISSION STATUTS ET RÈGLEMENTS

COMMISSION DU 02 OCTOBRE 2023

Présents : MM LETELLIER – FAUGERON- BAILLIEZ

Excusé : M MEHREZ

INFORMATIONS

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

DEMANDE D'EVOCATION

AS ERAGNY

CONVOCATION

Match n°25905559 du 24/09/2023 ANCIENS D1 AS ERAGNY / ST LEU 95 FC

FRAIS DE DOSSIER : 43,50 € AS ERAGNY (Evocation)

À la suite de l'évocation du club de AS ERAGNY la commission demande au secrétariat de convoquer pour **le 11 octobre 2023 à 18h00**, les personnes citées ci-dessous :

Arbitre Officiel du DVOF LEPOLARD Fabien

Pour le club AS ERAGNY

PENISSON Yoann arbitre assistant licence 2330037201
COLLAS Gilles délégué licence 2339984832
MAUX Cédric capitaine licence 380514726
SMIRANI Haikal Dirigeant licence 2348027616
CHAPELLE Sébastien Dirigeant licence 2320208473

Pour le club ST LEU 95 FC

CHELTOUT Nader arbitre assistant licence 2368025646
KORKMAZ Safak capitaine licence 2320625126
GERALDO Hugo Dirigeant licence 2543967917
JSARIE Hichaml joueur licence 2318075435
FERNANDES Adrien joueur licence 2348044432

MOTIF DE LA CONVOCATION : Participation d'un joueur non inscrit sur la feuille de match.



ST PRIX ES

Match n°24685608 du 24/09/2023 ANCIENS D3 ARGENTEUIL FRANCO PO 31 /ST PRIX ES 32

RAIS DE DOSSIER : 43,50 € ST PRIX ES (évocation).

Suite de la demande d'évocation du club **ST PRIX ES** au motif : inscription d'un joueur suspendu sur la feuille de match la Commission demande au secrétariat d'interroger le club de **ARGENTEUIL FRANCO PO 31** sur l'inscription du joueur **HEBERT DA COSTA ALME Jonathan licence n°2358044952** sur la rencontre citée ci-dessus. Le joueur est susceptible d'être suspendu.

Date d'effet de la suspension 05/0/6/2023.

[Réponse impérative avant le 11/10/2023 avant 12h](#)

DIVERS

Suite à la demande du club de AS CHAUMONTEL LUZARCHES

La commission constate que le club n'a plus de catégorie senior depuis la saison 2013-2014 et a recrée une catégorie senior du dimanche après-midi pour la saison 2023-2024, faire suivre a la Ligue de Paris Ile de France.



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DU CALENDRIER ET ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

RÉUNION DU 3 OCTOBRE 2023

Présents : MM. Pézière - Sénécal - El Fakri – Cokgul – Mme Sylvestre

Assiste : M. Podan-Mavounzy

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS IMPORTANTES (SAISON 2023/2024)

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.
Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité.

ATTENTION

ART. 10.2 du RS du DVOF

Si pour une raison quelconque, un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au DVOF au plus tard la veille du jour de la réunion (le mardi) de la Commission compétente précédant la date du match.

Pour toute demande de dérogation concernant horaires et dates de match, les clubs sont invités à utiliser l'application disponible sur Foot clubs pour avoir la validation de la part des clubs adverses.

Aucune demande par mail ne sera prise en compte par la Commission.



CHANGEMENTS

Veillez noter les changements suivants :

*La journée du 17 /09/2023 (CDM, Anciens, Vétérans +45 ans, U16, U18) est reportée au 01/10/2023

*Seniors Garçons : la journée du 10/09/2023 est reportée au 01/10/2023

*Anciens D4 Poule B : la journée du 17/09/2023 est reportée le 01/10/2023
La journée du 24/09/2023 est reportée le 29/10/2023

* U18 D1 – U18 D2 : la journée du 01/10/2023 est reportée au 29/10/2023

MATCH A HUIS CLOS

MONTMORENCY FC

Seniors D4/C

5 matches à jouer à huis clos avec 3 arbitres et 2 délégués officiels à la charge du club de MONTMORENCY

Rappel de l'Article 40.6 du RS du DVOF

En cas de matchs à huis clos, seules sont admises dans l'enceinte du stade les personnes suivantes :

- Les dirigeants des 2 clubs, porteurs de leur licence FFF
- Les dirigeants du club recevant devront être présents en nombre suffisant pour assurer l'organisation et le bon déroulement de la rencontre à huis clos
- Les officiels désignés par le DVOF
- Les joueurs des équipes en présence, qui seront inscrits sur la feuille de match
- Toute personne réglementairement admise sur le banc de touche
- Les journalistes porteurs de leur carte officielle
- Le propriétaire, le gardien et/ou responsable de la maintenance de l'installation sportive

Le non-respect des dispositions précitées peut entraîner la perte par pénalité de la rencontre au club fautif.

Les 5 matches à huis clos se dérouleront la saison 2023-2024

Dates des prochains matchs concernés : 22/10/2023 - 25/11/2023 - 17/12/2023 - 21/01/2024 - 11/02/2024

APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET DEMANDE DU RESULTAT DU MATCH PAR M. L'ARBITRE

THILLAY ESM

Courriel du 25/09/2023

Match n° 26512971 du 23/09/2023

EMMB 22 / THILLAY VAUD'HERLAND 21

La COC demande aux deux clubs et à M. l'Arbitre du match l'envoi de ces informations pour la validation du résultat du match.



COURRIERS DES CLUBS

HERBLAY ES

Courriel du 03/10/2023

La Commission ne peut répondre favorablement à votre demande : plus de possibilité d'engagement d'une équipe le championnat ayant commencé

HERBLAY ES

Courriel du 03/10/2023

La Commission ne peut traiter votre demande car elle est faite à partir d'une adresse mail non officielle et la demande est incomplète.

AUVERS ENNERY FC

Courriel du 29/09/2023

Voir PV du 03/10/2023 pour inscription de votre deuxième équipe SENIORS.

HERBLAY ES

Courriel du 27/09/2023

La COC ne peut traiter votre réclamation car il manque la poule, le numéro du match et la rencontre

VALLEE DU SAUSSERON ES

Courriel du 03/10/2023

La COC ne peut traiter votre feuille de match car la photocopie est illisible. Veuillez nous faire parvenir une feuille de match lisible.

PORTUGAIS CERGY PONTOISE

Courriel du 03/10/2023

CDM D1

Match n° 25909158 du 08/10/2023

PORTUGAIS CERGY / CORMEILLAIS ACS

Le match aura lieu au complexe Nelson Mandela à Pontoise.

BEZONS USO

Courriel du 02/10/2023

U14 D2 Poule A

Match n° 26894703 du 07/10/2023

BEZONS USO 21 / ESSG 22

Nouvelle horaire : 17h

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

CERGY PONTOISE FC

Courriel du 02/10/2023

U16 D3 Poule B

Tous les matchs à domicile auront lieu à 15h toute la saison 2023/2024.

Accord de la COC

**JOUY LE MOUTIER FC**

Courriel du 03/10/2023

CDM D1

ANCIENS D2 Poule A

ANCIENS D4 Poule B

+45 ans Poule C

Tous les matchs à domicile auront lieu à 9h30 toute la saison 2023/2024.

Accord de la COC

Prévenir vos adversaires

PUISEUX LOUVRES FC

Courriel du 29/09/2023

Pour un engagement supplémentaire en D4, dernier délai le lundi 9 octobre 2023 à 17H

BEAUCHAMP AS

Courriel du 27/09/2023

La COC confirme l'engagement de votre deuxième équipe, elle évoluera en D4 Poule B en lieu et place du non affecté 12.

HERBLAY ES

Courriel du 29/09/2023

3 matches étaient programmés sur les installations du club 'Eragny au même horaire, le district a donc décidé de reporter la rencontre Féminines D1

ERMONT AS

Courriel du 02/10/2023

Suite erreur administrative annulation du forfait général après désengagement et recréditer la somme de 3 fois 102€ au club de l'AS ERMONT

SAINT BRICE FC

Courriel du 27/09/2023

La Commission ne peut répondre favorablement à votre demande d'engagement d'une équipe U14

AUVERS ENNERY FC

Suite erreur administrative, annulation du forfait de l'équipe U14 D4 Poule C d'AUVERS

AUVERS ENNERY FC / PUISEUX LOUVRES 95 FC Match n° 27141721 du 23/09/2023

Recréditer la somme de 24€ au compte du club d'AUVERS

ERAGNY AS FC

Suite erreur administrative, recréditer la somme de 102€ indument réglé pour désengagement d'une équipe U14 D3 Poule C

GAFEPB

Courriel du 03/10/2023

La COC ne peut répondre favorablement à votre demande, manque l'accord de votre adversaire.

REMERCIEMENTS ARBITRE

- SYLLA Bakari
- BOTIC Benjamin
- DUMLU Muhamed
- FOUOTSAP FOUKMENIOK Alain
- DUCASSE Michael
- BAZZO Julien

**DATES/TERRAINS/HEURES****ESSG****U14 D 3 Poule C**

Courriel du 03/10/2023

ESSG 3 / ERAGNY FC 2

Match N° 27117420 du 07/10/2023

Nouvelle installation : Stade Auguste Delaune à Sannois

ARGENTEUIL FC**U14 D 1**

Courriel du 03/10/2023

ARGENTEUIL FC 1 / GOUSSAINVILLE FC 1

Match N° 25894616 du 07/10/2023

Nouvelle installation : Stade Alain Mimoun à Argenteuil

Nouvelle horaire : 13h

Accord des deux clubs

Accord de la COC

EMMB**U14 D 4 Poule E**

Courriel du 03/10/2023

EMMB 3 / GOUSSAINVILLE FC 3

Match N° 26513116 du 07/10/2023

Nouvelle horaire : 15h30

Accord des deux clubs

Accord de la COC

FEUILLE DE MATCH IRREGULIERE**U16 D3 Poule B**

Match n° 25900290 du 01/10/2023

FRETTOISE ES /VILLIERS LE BEL FC

FRETTOISE ES Amende 10€**U16 D2 Poule A**

Match n° 25936928 du 24/09/2023

GARGES FCM / ARGENTEUIL RC

GARGES FCM Amende 10€**Critérium +45 ans Poule B**

Match n° 26525448 du 24/09/2023

GARGES FCM / MONTMORENCY FC

GARGES FCM Amende 10€**U14 D4 poule D**

Match n°26512973 du 23/09/2023

DEUIL / BEAUMONT

DEUIL Amende 10€**U14 D4 Poule A**

Match n°25899609 du 23/09/2023

ERMONT ACF 2 / VALLEE DU SAUSSERON ES

ERMONT ACF / Amende 10€

**Critérium +45 ans Poule B**

Match n°26525448

GARGES FCM / MONTMORENCY FC

GARGES FCM / Amende 10€**U14 D4 Poule A**

Match n°25899668 du 23/09/2023

MAGNY EN VEXIN FC 21 / EAUBONNE CSM 22

MAGNY EN VEXIN FX 21 / Amende 10€

CONFIRMATION DE RESULTAT

Anciens D1

Match n° 25905558

OSNY FC 31 / ARGENTEUIL RC 31

ARGENTEUIL RC 31 3pts 5buts

OSNY FC 31 -1pt 3buts

CDM D1

Match n° 25905559

ERAGNY FC 5 / CORMEILLAIS ACS 3

ERAGNY FC 5 0pt 1but

CORMEILLAIS ACS 3 3pts 3buts

Critérium +45 ans

Match n° 26525452 du 01/10/2023

CONFLANS FC / FOSSES FU

FOSSES FU 0pt 0but

CONFLANS FC 3pts 1but

Seniors D3 poule C

Match n°26510253 du 01/10/2023

PERSAN US 3 0pt 0but

EAUBONNE CSM 1 3pts 8buts

MATCHES A JOUER LE 15/10/2023

U16 D3 Poule D Match n°25900553 du 01/10/2023 GAFEPB / CORMEILLAIS ACS 3**Seniors D4 Poule B** Match n°26532155 du 01/10/2023 FCM GARGES 3 / AS BEAUCHAMP 2

MATCHES A JOUER LE 21/10/2023

U14 D4 Poule D Match n°26512974 du 23/09/2023 VEMARS SAINT WITZ 21 / ACADEMIE FOOT ERMONT 21**U14 D1 Match** n°25894613 du 7/10/2023 FRANCONVILLE FC 21 / COSMO TAVERNY 21

MATCHES A JOUER LE 28/10/2023

Seniors Féminines D1 Match n°27239057 du 30/09/2023 COSMO TAVERNY 2 / ARGENTEUIL FC 1**Séniors Féminines D1** Match n°27239060 Du 30/09/2023 ERAGNY FC 1 / HERBLAY ES 1**Séniors Féminines D1** Match n°27239057 du 30/09/2023 COSMO TAVERNY 2 / ARGENTEUIL FC 1



MATCHES A JOUER LE 29/10/2023

Anciens D2 Poule A Match n°25905690 du 15/10/2023 GONESSE RC 32 / JOUY LE MOUTIER FC 31

Seniors D4 Poule B Match n°26532101 du 08/10/2023 AS BEAUCHAMP 2 / GAFEP 2

MATCHES A JOUER LE 04/11/2023

U14 D4 Poule D Match n°26512989 du 14/10/2023 DOMONT FC 21 / DEUIL ENGHIEU FC 23

1ER FORFAIT AVISE SANS AMENDE

MONTMAGNY FC

Courriel du 24/09/2023

U18 D2 Poule A

Match n° 25898423 du 24/09/2023

MONTMAGNY FC 21 / VILLIERS LE BEL FC 21

VILLIERS LE BEL FC 21 3pts 5buts

MONTMAGNY FC 21 -1pt 0but

MONTMAGNY FC

Courriel du 22/09/2023

U16 D3 Poule B

Match n°25900280 du 24/09/2023

FRETTOISE FC 21 / MONTMAGNY FC 21

FRETTOISE ES 21 3pts 5buts

MONTMAGNY FC 21 -1pt 0but

ENT. BEAUMONT MOURS

Courriel du 21/09/2023

U16 d3 Poule A

ENT. BEAUMONT MOURS 21 / AUVERS ENNERY FC 21

Match 26512969 du 23/09/2023

ENT. BEAUMONT MOURS 21 3pts 5buts

AUVERS ENNERY FC 21 -1pt 0but

VAUXOISE ES

Courriel du 22/09/2023

Critérium +45 ans Poule B

VAUXOISE ES 35 / SOISY ANDILLY MARGENCY FC 35

Match n°26525447 du 24/09/2023

VAUXOISE ES 35 3pts 5buts

SOISY ANDILLY MARGENCY FC 35 -1pt 0but

FOSES UF

Courriel du 22/09/2023

U16 D3 Poule B

CERGY PONTOISE FC 24 / FOSSES FU 22

Match n°225898419 du 24/09/2023

CERGY PONTOISE FC 24 3pts 5buts

FOSES FU 22 -1pt 0but

VILLIERS LE BEL FC



Courriel du 29/09/2023

Anciens D4 Poule B

VILLIERS LE BEL FC 31 / FOSSES FU 32

Match n°27216291 du 01/10/2023

VILLIERS LE BEL FC 31	3pts	5buts
FOSSES FU 32	-1pt	0but

DOMONT FC

Courriel du 29/09/2023

Seniors Féminines D1

DOMONT FC 1 / FC MONTMORENCY 1

Match n°27239061 du 30/09/2023

MONTMORENCY FC 1	3pts	5buts
DOMONT FC 1	-1pt	0but

FOSSES UF

Courriel du 27/09/2023

Anciens D4 Poule B

VILLIERS LE BEL FC 31 / FOSSES FU 31

Match n°27216291 du 01/10/2023

VILLIERS LE BEL FC 31	3pts	5buts
FOSSES FU 31	-1pt	0but

PUISEUX LOUVRES FC

Courriel du 29/09/2023

U14 D4 Poule C

PONTOISIENNE JS 21 / PUISEUX LOUVRES 95 21

Match n°27141722 du 30/09/2023

PONTOISIENNE JS 21	3pts	5buts
PUISEUX LOUVRES 95 21	-1pt	0but

NEUVILLE AS

Courriel du 21/09/2023

U16 D3 Poule D

ADMOIS OL 2 / NEUVILLE ASNO 1

Match n°27141722 du 30/09/2023

ADMOIS OL 2	3pts	5buts
NEUVILLE ASNO 1	-1pt	0but

1ER FORFAIT AVEC AMENDE

VILLIERS LE BEL FC

U14 D4 Poule A

MONTMORENCY FC 22 / VILLIERS LE BEL FC 22

Match n° 25899615 du 30/09/2023

VILLIERS LE BEL FC 22 Amende 24€

MONTMORENCY FC 22	3pts	5buts
VILLIERS LE BEL FC 22	-1pt	0but

**GAFEPB****U16 D3 Poule D**

MAGNY US Canton 21 / GAFEPB 21

Match n° 25900544 du 24/09/2023

GAFEPB Amende 24€

MAGNY US Canton 21 3pts 5buts

GAFEPB 21 -1pt 0but

ADAMOIS OL**U14 D4 Poule E**

MARCOUVILLE CITY 21 / ADAMOIS O 22

Match n°26513108 du 30/09/2023

MARCOUVILLE CITY 21 Amende 24€

ADAMOIS O 22 3pts 5buts

MARCOUVILLE CITY 21 -1pt 0but

PUISEUX LOUVRES FC**U16 D3 Poule D**

EAUBONNE CSM 21 / PUISEUX LOUVRES 95 21

Match n°2590546 du 24/09/2023

PUISEUX LOUVRES 95 1 Amende 24€

EAUBONNE CSM 21 3pts 5buts

PUISEUX LOUVRES 95 1 -1pt 0but

FRANCONVILLE FC**Seniors Féminines D1**

FRANCONVILLE FC 1 / CERGY PONTOISE FC 2

Match n°27239058 du 23/09/2023

FRANCONVILLE FC 1 Amende 31€

CERGY PONTOISE FC 2 3pts 5buts

FRANCONVILLE FC 1 -1pt 0but

DOMONT FC**U16 D3 Poule B**

VILLIERS LE BEL FC 21 / DOMONT FC 21

Match n°25900282 du 24/09/2023

DOMONT FC 21 Amende 24€

VILLIERS LE BEL FC 21 3pts 5buts

DOMONT FC 21 -1pt 0but

SURVILLIERS AVENIR**U14 D3 Poule B**

SURVILLIERS AVENIR 21 / ARGENTEUIL FC 22

Match n°25899519 du 23/09/2023

SURVILLIERS AVENIR 21 Amende 24€

ARGENTEUIL FC 22 3pts 5buts

SURVILLIERS AVENIR FC 21 -1pt 0but

**FOSES UF****U16 D2 Poule B**

ERAGNY FC 21 / FOSSES FU 21

Match n°25937069 du 01/10/2023

FOSES FU Amende 24€

FOSES FU 21 3pts 5buts

ERAGNY FC 21 -1pt 0but

PIERRELAYE FC**Seniors D4 Poule C**

PIERRELAYE FC 2 / BEAUCHAMP AS 1

Match n°26532556 du 01/10/2023

PIERRELAYE FC2 Amende 24€

BEAUCHAMP AS 1 3pts 5buts

PIERRELAYE FC 2 -1pt 0but

ARGENTEUIL FC**Anciens D3 Poule B**

ADAMOIS O 31 / ARGENTEUIL FC 32

Match n°25906092 du 01/10/2023

ARGENTEUIL FC 32 Amende 31€

ADAMOIS O 31 3pts 5buts

ARGENTEUIL FC 32 -1pt 0but

PUISEUX LOUVRES FC**U14 D4 Poule E**

PUISEUX LOUVRES 95 22 / JOUY LE MOUTIER FC 22

Match n°26513102 du 23/09/2023

ARGENTEUIL FC 32 Amende 24€

JOUY LE MOUTIER FC 22 3pts 5buts

PUISEUX LOUVRES 95 22 -1pt 0but

AUVERS ENNERY FC**U14 D4 Poule C**

AUVERS ENNERY / PUISEUX LOUVRES 95

Match n°27141721 du 23/09/2023

PUISEUX LOUVRES 95 Amende 24€

AUVERS ENNERY 3pts 5buts

PUISEUX LOUVRES 95 -1pt 0but

2EME FORFAIT AVISE SANS AMENDE

THILLAY ESM**Seniors D3 poule B**

PONTOISE JS 1 / THILLAY VAUD'HERLAND 1

Match n° 26475181 du 01/10/2023

THILLAY VAUD'HERLAND 1 -1pt 0but

PONTOISE JS 1 3pts 5buts

THILLAY ESM**Seniors D4 Poule C**

THILLAY VAUD'HERLAND 2 / MONTMORENCY FC 2

Match n° 26532558 du 01/10/2023

THILLAY VAUD'HERLAND 2 -1pt 0but

MONTMORENCY FC 2 3pts 5buts



2EME FORFAIT AVEC AMENDE

DOMONT FC

U16 D3 Poule B

BEZONS USO 22 / DOMONT FC 21

Match n° 25900285 du 01/10/2023

DOMONT FC 21 Amende 27.50€

DOMONT FC 21 -1pt 0but

BEZONS US 22 3pts 5buts

PIERRELAYE FC

U16 D2 Poule B

PERSAN US 21 / PIERRELAYE FC 21

Match n° 25937067 du 01/10/2023

PIERRELAYE FC 21 Amende 27.50€

PIERRELAYE FC 21 -1pt 0but

PERSAN US 21 3pts 5buts

APPLICATION DE L'ART 9.4 du RS du DVOF

(Si l'engagement de l'équipe est annulé par le club après la parution du calendrier et avant le début de la compétition ou si elle est déclarée forfait général dans les conditions précitées, celle-ci est pénalisée d'une amende dont le montant est précisé à l'annexe financière du RS du DVOF.

FORFAIT GENERAL (DESENGAGEMENT)

PUISEUX LOUVRES FC

Courrier du 21/09/2023

Seniors Féminines D1

Amende 102€

GARGES FCM

Courrier du 28/09/2023

Seniors D4 Poule B

Amende 102€

PARMAIN AC

Courrier du 28/09/2023

U14 D4 Poule D

Amende 102€

MAGNY EN VEXIN FC

Courrier du 28/09/2023

U18 D3 Poule C

Amende 102€

GOUSSAINVILLE FC

Courrier du 28/09/2023

Seniors D4 Poule C

Amende 102€



PUISEUX LOUVRES FC
Courrier du 29/09/2023
U14 D4 Poule E
Amende 102€

Secrétaire de Séance
M. Patrick Sénécal

Président de Séance
Mme Sylvestre



COMMISSION ORGANISATION DES COUPES DÉPARTEMENTALES

RÉUNION DU 03 OCTOBRE 2023

Présents : M. Maillet- M. Lacour- M. Lutz- Mme Lutz- M. Moukrim

Absents excusés : M. N'Diaye- Mme Cyprien

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions en première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires antes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION APPLICATION DE L'ART 20.3 DU R.S DU D.V.O.F

ART 20.3 Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F le mardi précédent la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'annexe 2 du RS du DVOF.

COURRIER

Les clubs ne doivent traiter qu'une seule demande par courrier ou mail.

La commission rappelle aux clubs que pour tout courrier concernant leur rencontre, ils doivent impérativement indiquer sur papier officiel du club (un sujet par courrier), en précisant les indications suivantes en référence :

COUPE
CATÉGORIE
NUMERO DU MATCH DATE

Sans ces renseignements, les courriers ne seront pas pris en considération par la commission. De plus, les clubs désirant un arbitre doivent formuler leur demande par courrier à la CDA.

COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.



COMMUNIQUÉ

La commission gère 17 coupes, ce qui représente un très grand nombre de rencontres. Des oublis ou des erreurs peuvent parfois se glisser au cours des différents tirages.

Nous demandons aux clubs d'être vigilants et de nous les signaler aussitôt, afin que nous puissions rectifier rapidement, tant que cela est encore possible.

ATTENTION

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Sans Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 15H00
 - 16 ans (U16) 14H30
 - 18 ans (U18) 14H30
 - Seniors 14H30
 - Seniors CDM 09H30
 - Anciens /dimanche matin 09H30
-
- Féminines U15F U18F 15H00
 - Et SENIORS

HORAIRES DES MATCHES DE COUPES (Avec Lever de rideau)

- 14 ans (U14) 13H00
- 16 ans (U16) 12H30
- 18 ans (U18) 12H30
- Seniors 12H00

INDEMNITÉS D'ARBITRAGE

Les indemnités d'arbitrage sont à la charge du Club qui en fait la demande, ou à la charge des deux Clubs dans le cas d'arbitres désignés par la Commission Départementale d'Arbitrage (Décision du Comité de Direction du 04 Mai 2001)

RAPPEL

Appels aux feuilles de matches soumis à amendes forfaitaires.
Merci aux clubs de communiquer leurs résultats le plus rapidement possible.



COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – SENIORS 1 ANDRE COUTELIER

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – CVO SENIORS 1

Match	CLUB	CLUB
1	PRESLES USL 1	MONTMAGNY FC 1
2	PUISEUX LOUVRES 95 1	AUVERS ENNERY FC 1
3	FRETTOISE ES 1	MONTSOULT BAILLET US 1
4	EAUBONNE CSM 1	VEXIN AS 1
5	ES HERBLAY 1	VIARMES ASNIERES OL 1
6	PARMAIN AC 1	BOUFFEMONT ACF 1
7	COURDIMANCHE AS 1	ECLAIR DE PUISEUX 1
8	ST PRIX ES 1	FONTENAY EN PARISIS FC 1
9	BEAUCHAMP AS 1	NEUVILLE S/OISE AS 1
10	MONTMORENCY FC 1	PIERRELAYE FC 1
11	ENT BEAUMONT MOURS 1	ROISSY EN FRANCE US 1
12	MARCOUVILLE CITY CP 1	DOMONT FC 1
13	MAGNY US CANTON 1	FOSES FU 1
14	ESM THILLAY 1	EZANVILLE ECOUEN US 1
15	CHAUMONTEL LUZARCHES 1	PONTOISIENNE JS 1

COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – CDM

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 09H30 – CVO CDM

Match	CLUB	CLUB
1	FC VILLIERS LE BEL 5	ROISSY EN FRANCE US 5
2	AS TOHO 5	ERAGNY FC 5
3	COURDIMANCHE AS 5	VAUREAL FCM 5
4	MCA FC 5	CERGY PONTOISE FC 5
5	CORMEILLAIS ACS 5	ESM THILLAY 5
6	ENT MMB 5	PORTUGAIS PAIX VIVRE 5
7	JOUY LE MOUTIER FC 5	CERGY PORTUGAIS 5
8	PUISEUX LOUVRES 95 5	ES HERBLAY 5



COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – ANCIENS

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 09H30 – CVO ANCIENS

Match	CLUB	CLUB
1	ES HERBLAY 1	VIARMES ASNIERES OL 1
2	CHAUMONTEL LUZARCHES 1	PORTUGAIS PAIX VIVRE 1
3	MARLY LA VILLE 1	VALLEE DU SAUSSERON 1
4	GARGES FCM 1	CERGY PONTOISE FC 1
5	DOMONT FC 1	USC SAINT GRATIEN 1
6	ESM THILLAY 1	FRANCONVILLE FC 1
7	ENT BEAUMONT MOURS 1	ADAMOIS OL 1
8	ARGENTEUIL FC 1	PISCOP MOISELLES AS 1
9	MONTMORENCY FC 1	GAFEPB 1
10	ARGENTEUIL FRANCO PORTUGAIS 1	FOSES FU 1
11	COURDIMANCHE AS 1	BOUFFEMONT ACF 1
12	ACADEMIE FOOTBALL CL 1	VEXIN AS 1
13	MAGNY US CANTON 1	DEUIL ENGHEN FC 1
14	NEUVILLE SUR OISE AS 1	PUISEUX LOUVRES 95 1
15	MONTIGNY FC 95 1	MONTMAGNY FC 1
16	JOUY LE MOUTIER FC 1	OSNY FC 1
17	PERSAN PORTUGAIS 1	AUVERS ENNERY FC 1
18	FC VILLIERS LE BEL 1	RC ARGENTEUIL 1
19	MONTSOULT BAILLET US 1	FRETTOISE ES 1
20	BEAUCHAMP AS 1	BELLOY ST MARTIN ASC 1
21	COSMO TAVERNY 1	ERMONT AS 1
22	ST BRICE FC 1	ARNOUVILLE FAS 1
23	FONTENAY EN PARISIS FC 1	BRUYERES BERNES USM 1
24	EAUBONNE CSM 1	ST PRIX ES 1
25	ENT SSG 1	SFC CHAMPAGNE 95 1
26	ROISSY EN FRANCE US 1	VAUREAL FCM 1
27	EXEMPT : SURVILLIERS AVENIR 1	

Mail du 01 octobre 2023

Club Survilliers avenir sera au second tour



COUPE DU VAL D'OISE-CREDIT MUTUEL-+45

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 09H30 – CVO +45 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	ENT SSG 5	ERAGNY FC 5
2	BRUYERES BERNES USM 5	AUVERS ENNERY FC 5
3	ERMONT AS 5	COSMO TAVERNY 5
4	SFC CHAMPAGNE 95 FC 5	ECOUEEN FC 5
5	ST LEU 95 FC 5	CORMEILLAIS ACS 5
6	JOUY LE MOUTIER FC 5	NEUVILLE SUR OISE AS 5
7	BEAUCHAMP AS 5	PARMAIN AC 5
8	ENT MMB 5	VIARMES ASNIERES OL 5
9	ES HERBLAY 5	GONESSE RC 5
10	FC SOISY ANDILLY M. 5	MONTSOULT BAILLET US 5
11	ESM THILLAY 5	FOSES FU 5
12	MONTIGNY FC 95 5	COURDIMANCHE AS 5
13	CERGY PORTUGAIS 5	OSNY FC 5
14	FRANCONVILLE FC 5	GARGES FCM 5
15	MONTMORENCY FC 5	FONTENAY EN PARISIS FC 5
16	EXEMPT : VEXIN AS 5	

COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – U16

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – CVO 16 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	ST PRIX ES 1	FRANCONVILLE FC 1
2	EZANVILLE ECOUEEN US 1	EAUBONNE CSM 1
3	MARLY LA VILLE ES 1	NEUVILLE SUR OISE AS 1
4	MONTMORENCY FC 1	PIERRELAZE FC 1
5	FOSES FU 1	GARGES FCM 1
6	ENT MMB 1	MONTMAGNY FC 1
7	ARNOUVILLE FAS 1	BEZONS USO 1
8	GROSLAY FC 1	FRETTOISE ES 1
9	ES HERBLAY 1	ST LEU 95 FC1
10	PUISEUX LOUVRES 95 1	COURDIMANCHE AS 1



11	VAUREAL FCM 1	AUVERS ENNERY FC 1
12	BEAUCHAMP AS 1	MAGNY US 1
13	ERAGNY FC 1	BELLOY ST MARTIN ASC 1
14	FC VILLIERS LE BEL 1	PERSAN US 1
15	VIARMES ASNIERES OL 1	MENUCOURT AS 1
16	COSMO TAVERNY 1	ECOUEEN FC 1
17	MONTSOULT BAILLET US 1	ROISSY EN FRANCE US 1
18	ACADEMY FOOTBALL CL 1	SOISY ANDILLY M. 1
19	GOUSSAINVILLE FC 1	GONESSE RC 1
20	ENT BEAUMONT MOURS 1	JOUY LE MOUTIER FC 1
21	PONTOISIENNE JS 1	ADAMOIS OL 1
22	DOMONT FC 1	OSNY FC 1
23	MARCOUVILLE CITY CP 1	DEUIL ENGHIEEN FC 1
24	ERMONT AS 1	GAFEPB 1
25	ESM THILLAY	SFC CHAMPAGNE 95 1

**MAIL du 29 septembre 2023 ERAGNY FC 1 CONTRE BELLOY ST MARTIN CVO U16
NOUVEL HORAIRE 13h00 ACCORD DES 2 CLUBS**

Ac. Football Club 1 / Soisy Andilly M FC 1
La rencontre aura lieu à 15h



COUPE DU VAL D'OISE- CREDIT MUTUEL – U18

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – CVO 18 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	ENTENTE MMB 1	PIERRELAYE FC 1
2	DEUIL ENGHIEU FC 1	MONTMORENCY FC 1
3	COSMO TAVERNY 1	ERAGNY FC 1
4	PERSAN US 1	GOUSSAINVILLE FC1
5	ACADEMIE FOOTBALL CL 1	ARNOUVILLE FAS 1
6	ENT. BEAUMONT MOURS 1	FC VILLIERS LE BEL 1
7	MONTSOULT BAILLET US 1	FRANCONVILLE FC 1
8	GONESSE RC 1	FOSES FU 1
9	MONTMAGNY FC 1	SFC CHAMPAGNE 95 1
10	DOMONT FC 1	GARGES FCM 1
11	PUISEUX LOUVRES 95 1	ECOUEU FC 1
12	ST PRIX ES 1	MAGNY US CANTON 1
13	GROSLAY FC 1	BEAUCHAMPS AS 1
14	ERMONT AS 1	COURDIMANCHE AS 1
15	CORMEILLAIS ACS 1	JOUY LE MOUTIER FC 1
16	MARCOUVILLE CITY CP 1	GAPFEB 1

COUPE DU COMITE - SENIORS 2 JEAN LESTRUHAUT

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – COMITE SENIORS 2

Match	CLUB	CLUB
1	ROISSY EN FRANCE US 2	GAFEPB 2
2	AUVERS ENNERY FC 2	GOUSSAINVILLE FC 2
3	GROSLAY FC 2	ENT MMB 2
4	MENUCOURT AS 2	PIERRELAYE FC 2
5	JOUY LE MOUTIER FC 2	SARCELLES AAS 3
6	RC ARGENTEUIL 2	ST LEU 95 FC 2
7	GONESSE RC 3	ADAMOIS OL 2
8	BOUFFEMONT ACS 2	PERSAN US 03 2
9	PONTOISIENNE JS 2	FC VILLIERS LE BEL 3



10	SFC CHAMPAGNE 95 2	MONTMORENCY FC 2
11	ARNOUVILLE FAS 2	DEUIL ENGHIEU FC 2
12	BEZONS USO 2	ECOUEU FC 2
13	PERSAN US 03 3	VAUREAL FCM 2
14	ES HERBLAY 2	FC VILLIERS LE BEL 2
15	FRANCONVILLE FC 2	ST OUEN L'AUMÔNE AS 3
16	ESM THILLAY 2	MARLY LA VILLE ES 2
17	ERAGNY FC 2	CORMEILLAIS ACS 2
18	FONTENAY EN PARISIS FC 2	GONESSE RC 2
19	OSNY FC 2	ST PRIX ES 2
20	VIARMES ASNIERES OL 2	ERMONT AS 2
21	COURDIMANCHE AS 2	ST BRICE FC 2
22	EAUBONNE CSM 2	GARGES FCM 2
23	GARGES FCM 3	COSMO TAVERNY 2
24	SOISY ANDILLY M. 2	ARGENTEUIL FC 2
25	MONTSOULT BAILLET US 2	MAGNY US CANTON 2

SFC Champagne 95 2 / Montmorency FC 2

Pour des soucis d'organisation, la rencontre aura lieu sur les installations de Champagne.

COUPE DU COMITE – ANCIENS

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 09H30 – COMITE ANCIENS 2

Match	CLUB	CLUB
1	SARCELLES AAS 2	ENT BEAUMONT MOURS 2
2	AUVERS ENNERY FC 2	ERAGNY FC 2
3	PUISEUX LOUVRES 95 FC 3	DOMONT FC 2
4	PUISEUX LOUVRES 95 FC 2	GOUSSAINVILLE FC 2
5	ESM THILLAY 2	MENUCOURT AS 2
6	JOUY LE MOUTIER FC 2	PERSAN PORTUGAIS ASC 2
7	MONTMORENCY FC 2	ST PRIX ES 3
8	BOUFFEMONT ACF 2	CHAUMONTEL LUZARCHES AS 2
9	CERGY PONTOISE FC 2	ENT MMB 2



10	ARGENTEUIL FC 2	VAUREAL FCM 2
11	MONTMAGNY FC 2	ENT MMB 3
12	BEAUCHAMP AS 2	MARLY LA VILLE ES 2
13	GARGES FCM 2	ENT MMB 4
14	ECOUEEN FC 2	FRANCONVILLE FC 2
15	GROSLAY FC 2	COURDIMANCHE ASC 2
16	BEAUCHAMP AS 3	ST PRIX ES 2
17	FOSSES FU 2	DEUIL ENGHIEEN FC 2
18	BELLOY ST MARTIN ASC 2	SFC CHAMPAGNE 95 2
19	GONESSE RC 2	ST LEU 95 FC 2
20	EXEMPT : ERAGNY FC3	

COUPE DU COMITE - U16

1er TOUR du 15 OCTOBRE 2023 A 14H30 – COMITE 16 ANS

Match	CLUB	CLUB
1	COSMO TAVERNY 2	ST OUEN L'AUMONE AS 2
2	GONESSRE RC 2	PERSAN US 03 2
3	FRANCONVILLE FC 2	CORMEILLAIS ACS 2
4	BEAUCHAMP AS 2	GARGES FCM 2
5	SARCELLES AAS 5	MARLY LA VILLE ES 2
6	ADAMOIS OL 2	ST LEU 95 FC 2
7	CERGY PONTOISE FC 4	MENUCOURT AS 2
8	ST BRICE FC 2	JOUY LE MOUTIER FC 2
9	GOUSSAINVILLE FC 2	ENT SSG 2
10	ARGENTEUIL FC 2	VAUREAL FCM 2
11	ENT MMB 2	ERAGNY FC 2
12	MONTMORENCY FC 2	CORMEILLAIS ACS 3
13	ECOUEEN FC 4	ST BRICE FC 3
14	SFC CHAMPAGNE 95 S	ECOUEEN FC 2
15	DEUIL ENGHIEEN FC 2	ECOUEEN FC 3
16	ES HERBLAY 2	RC ARGENTEUIL 2
17	ST OUEN L'AUMONE AS 3	OSNY FC 2



18	RC ARGENTEUIL 3	SARCELLES AAS 4
19	ERMONT AS 2	ACADEMIE FOOTBALL CL 2
20	FOSES FU 2	BEZONS USO 2
21	SARCELLES AAS 3	CERGY PONTOISE FC 3
22	EXEMPT : SOISY ANDILLY M. 2	

Mail du 29 septembre 2023

Concernant coupe du comité U16 la rencontre Ent MMB contre Eragny FC2 se jouera au stade Marboulus a Bessancourt accord des 2 équipes

Ermont AS 2 / Ac. Football Club 2

La rencontre aura lieu à 13h

Animateur de séance : M. Maillet

Secrétaire de séance : Mme Cyprien



COMMISSION DÉPARTEMENTALE FOOTBALL D'ANIMATION

RÉUNION DU 2 OCTOBRE 2023

Présents : Mme Gontarczyk (Présidente)
M Sénécal – M Le Nagard

Assiste :

Excusés : Mme Escroignard (Comité) – Mme Bastos
M Allard (CTDAP)

La Commission informe que toutes les décisions prises dans ce PV sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du DVOF au plus tard dans un délai de sept (7) jours (3 jours pour les Coupes Départementales et les divers challenges organisés pour le Football Animation) à compter du lendemain du jour de sa notification dans les conditions de forme prévues à l'article 31.1.1 du RS du DVOF

INFORMATIONS

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du club, sinon le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

La liste des joueurs licenciés - issue de FOOTCLUB avec les photos - doit être présentée avant chaque début de compétition :

[U 6 – U7] – [U8 – U9] – [U10 – U11] – [U12 – U13]

.....

RAPPEL

Toutes les feuilles de plateaux et feuilles de présence des clubs doivent être enregistrées sur FAL.

Aucun document ne doit être envoyé par courrier, mail ou déposé au DVOF. La commission ne pourra plus prendre en compte ces documents.

En cas de non-respect de ces consignes les clubs s'exposent à une amende après 2 réclamations par FAL sur footclub.fr.

La commission rappelle aux clubs de respecter les horaires d'arrivée sur les rencontres de plateaux ou critérium ainsi que le nombre d'enfants prévus.



La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

ATTENTION : La commission se réunissant tous les lundis soir à partir de 18 h 00, nous vous demandons d'adresser vos mails ou fax avant 16 h 00, pour être traités le soir même.

COURRIER DES CLUBS

ARGENTEUIL FC : Mail du 29 09 23

Pris note de votre confirmation d'engagement d'équipes U8 /U9

2 équipes U8 & 2 équipes U9 en niveau 1

2 équipes U8 & 2 équipes U9 en niveau 2

BELLOY ST MARTIN ASC : Mail du 28 09 23

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire en U7 et 1 en U8 pour les prochains plateaux

DEUIL ENGHEN FC : Mail du 29 09 23

Pris note de votre confirmation d'engager le même nombre d'équipes en Challenges U10 & U11, en Coupe du Comité U12 et Festival Foot U13 qu'en critérium

ENTENTE BEAUMONT MOURS : Mail du 27 09 23

Pris note de votre demande de report de match de critérium U12/U13 du 30 09 23 contre MONTSOULT BAILLET suite indisponibilité de terrain.

Accord du club adverse

Accord de la commission

ENTENTE BOISSY CHARS : Mail du 23 09 23

Pris note du forfait non avisé (hors délai) de votre équipe U12/U13 sur rencontre du 30 09 23

ERAGNY FC : Mail du 25 09 23

Pris note de votre demande de modification d'horaire des rencontres du critérium U12 & U13 avenir et départemental : 12h30 au lieu de 13h30.

Accord de la commission et transmets au secrétariat pour régularisation dans les agendas

ERMONT ACF : Mail du 02 10 23

Pris note de votre confirmation d'engagement d'équipes U8 /U9

2 équipes U8 & 2 équipes U9 en niveau 1

2 équipes U8 & 2 équipes U9 en niveau 2

FOSES UF : Mail du 22 09 23

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire en U12/U13. La commission vous confirme l'engagement de votre équipe à la place de l'exempt série 2 poule C.

FRANCONVILLE FC : Mail du 29 09 23

Pris note de votre indisponibilité de terrains le 07 10 23. La commission vous demande d'utiliser la demande de dérogation via Footclub pour les matchs de critérium Avenir U12 & U23

JOUY FM : Mail du 29 09 23

Pris note de votre demande d'engager 2 équipes supplémentaires sur critérium U12/U13. La commission place vos équipes en série 2 poule A & B à la place de l'exempt



MARLY ES : Mail du 25 09 23

Pris note de votre demande de modification d'horaire des rencontres du critérium U12 & U13 à domicile : 12h00 au lieu de 13h30.

Accord de la commission et transmetts au secrétariat pour régularisation dans les agendas

MARLY ES : Mail du 25 09 23

Pris note de votre demande d'engager 2équipes supplémentaires sur critérium U10/U11. La commission place vos équipes en série 2 poule E & F

NEUVILLE AS : Mail du 02 10 23

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire U8

NEUVILLE AS : Mail du 25 09 23

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire U7

ROISSY US : Mail du 27 09 23

Pris note de votre demande de modification d'horaire des rencontres du critérium U12 & U13 à domicile : 12h30 au lieu de 13h30.

Accord de la commission et transmetts au secrétariat pour régularisation dans les agendas

St BRICE FC : Mail du 02 10 23

Pris note de votre demande. LA commission vous informe que la catégorie U12 espoir est géré par la LPIFF

ST OUEN AS : Mail du 02 10 23

Pris note de votre demande d'engager 1 équipe supplémentaire U12. La commission ne peut y répondre favorablement car toutes les poules sont complètes pour la 1^{ère} phase

SARCELLES AAS : Mail du 29 09 23

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U9, soit 3 a lieu de 4

SOISY AM FC : Mail du 29 09 23

Pris note de votre demande de modification d'horaire des rencontres du critérium U12 & U13 Avenir & départemental à domicile :

13h00 au lieu de 13h30 et 14h30 pour les 2 derniers matchs de la série 5

Accord de la commission et transmetts au secrétariat pour régularisation dans les agendas

VALLEE DU SAUSSERON ES : Mail du 02 10 23

Pris note de l'absence du club de VEMARS ST WITZ FC sur match de critérium U12/U13 série 1 poule A

VIARMES ASNIERES OL : Mail du 02 10 23

Pris note de votre impossibilité d'utiliser la FMI sur critérium U12/U13 faute d'accès footclub des éducateurs d'ERMONT AMS

DEMANDE D'INFORMATION

La commission demande à chaque club de lui transmettre par mail rapidement les renseignements suivants :

- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U6/U7
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U8/U9
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U10/U11
- Nom - Prénom & Téléphone du Responsable Catégorie U12/U13

La commission rédigera ensuite un tableau des correspondants, qui vous sera transmis et visible sur le site du DVOF, afin de faciliter les déplacements des équipes sur les plateaux ou rencontres de critérium.

ENGAGEMENT DEFINITIF DES EQUIPES

La commission nous communique dans le tableau ci-dessous la confirmation des engagements d'équipes par club.

N° Affiliation	CLUBS	2023/2024																		
		Total ég	Dep	Av U12	Av U13	Reg U12	Reg U13	Coupe U12	Coupe U13	Total ég	Dep	Av	Coupe U10	Coupe U11	U8 N1	U9 N1	U8 N2	U9 N2	U6-U7	
540630	ADAMOIS OL	4	4					2	2	5	5		3	2			4	4	4	4
551444	ARGENTEUIL FC	11	8	1	1	1		4	4	10	8	2	4	4	2	2	2	2	2	4
590534	RACING CLUB ARGENTEUIL	7	4	1		1	1	4	3	6	4	2	3	3	2	2	1	1	2	
522689	ARNOUVILLE FAS	2	2					2	0	4	4		2	2			4	4	5	
549559	ARRONVILLE FC	0								0										
510501	AUVERS-ENNERY FC	2	2					1	1	3	3		1	2			3	4	4	
500611	BEAUCHAMP AS	2	2					1	1	6	6		3	3			4	4	5	
581840	BEAUMONT-MOURS ENT.	2	2					1	1	3	3		2	1			3	3	2	
529169	BELLOY ST MARTIN ASC	2	2					1	1	4	4		2	2			2	1	2	
530279	BEZONS USO	6	4	1	1			3	3	6	4	2	2	2			6	6	6	
518657	BOISSY AILLERIE ET SP	1	1					0	1	1	1		0	1				2	2	
564560	BONNEUIL en France ASC	1	1					0	1	1	1		0	1				1		
526262	BOUFFEMONT AC	3	3					1	2	2	2		1	1			2	2	4	
524664	BRUYERES BERNES USM	2	2					1	1	3	3		2	1			3	2	2	
551988	CERGY PONTOISE FC	7	4	1		1	1	4	3	6	4	2	3	3	2	2	3	3	10	
554313	CHAMPAGNE SFC	2	2					1	1	4	4		2	2	2	2	1	1	5	
549915	CHARS AS	0								0										
590322	CHAUMONTEL-LUZARCHES AS	1	1					0	1	2	2		1	1				2	2	
500575	CORMEILLAS ACS	3	3					2	1	4	4		2	2			4	4	6	
544496	CORMEILLES EN VEXIN FC	0								0										
549307	COSMO TAVERNY	3	2			1		2	1	6	6		3	3	2	2	2	2	6	
545913	COURDIMANCHE AS	2	2					1	0	4	4		2	2	2	2	2	2	4	
549561	DEUIL ENGHEN FC	6	6					3	3	7	7		4	3			4	4	4	
513926	DOMONT FC	1	1					0	1	1	1		0	1			2	1	2	
519039	EAUBONNE CSM	3	3					3	0	4	4		2	2	2	2	1	1	6	
551734	ECLAIR DE PUTSEUX	0								0										
528672	ECOUEN FC	5	4	1				3	2	8	6	2	4	4			4	4	4	
580487	ENTENTE MMB	3	2	1				2	1	4	2	2	2	2			4	4	3	
517328	ENTENTE SSG	8	5	1		1	1	4	4	10	8	2	5	5	2	2	4	3	5	
511000	ERAGNY FC	4	2	1	1			2	2	6	4	2	3	3			5	5	7	
560130	ERMONT AC	4	4					2	2	4	4		2	2			2	2	5	
551390	ERMONT AmS	4	2	1	1			3	1	7	5	2	2	2	2	2	3	3	3	
561058	ENTENTE SPORTIVE HERBLAY	8	7	1				3	3	9	7	2	3	3	2	2	1	6	6	
500712	EZANVILLE ECOUEN US	3	3					2	1	3	3		1	1			1	1	2	
527726	FONTENAY EN PARISIS FC	2	2					1	1	2	2		0	1			3	2	4	
542402	FOSSES FU	3	3					2	1	4	4		2	2			3	2	4	
500578	FRANCONVILLE FC	6	3	1	1	1		3	3	6	4	2	3	3	2	2	5	6	6	
515375	FRETTOISE ES	1	1					1	0	2	2		1	1			2	2	2	
525937	GAFEP	1	1					0	1	1	1		0	1				1		
522695	GARGES FCM	6	4	1	1			2	2	8	6	2	2	2	2	2	6	6	6	
510506	GONESSE RC	6	4	1	1			3	3	6	4	2	3	3			4	4	5	
581364	GOUSSAINVILLE FC	3	2	1				2	1	4	2	2	2	2			4	3	8	
523266	GROSLAY FC	2	2					1	1	4	4		1	3			2	2	4	
533517	JOUY LE MOUTIER FC	6	6					2	2	6	4	2	3	3			4	4	6	
519763	LE THILLAY ESM	2	2					1	1	2	2		1	1			2	2	2	
500686	MAGNY EN VEXIN FC	1	1					1	0	2	2		0	2			2	4	3	
580882	MARCOUVILLE CITY CPA	2	2					1	1	2	2		1	1			3	3	4	
519616	MARLY LA VILLE ES	2	2					1	1	6	6		2	2			3	4	6	
527755	MENUCOURT AS	3	3					0	3	3	3		2	1			5	5	3	
561118	MONTIGNY FC	4	4					2	2	5	5		2	2			4	4	4	
517377	MONTMAGNY FC	4	4					2	2	4	4		2	2			4	2	5	
546116	MONTMORENCY FC	2	2					1	1	5	5		2	2			3	3	5	
522868	MONTSOULT BAILLET US	2	2					0	2	2	2		0	2				3	3	
531088	NEUVILLE AS	2	2					1	1	2	2		0	0			3	2	1	
519844	OSNY FC	6	4	1	1			3	3	6	4	2	3	3	2	2	3	4	4	
530273	PARMADN AC	1	1					0	0	1	1		0	0				1	1	
550638	PERSAN O3 US	4	4					2	2	4	4		2	2			4	6	4	
560812	PIERRELAYE FC	3	3					2	1	2	2		1	1			3	2	3	
550783	PONTOISIENNE JS	2	2					0	2	4	4		2	2			3	3	4	
518652	PRESLES USL	0								0								1	1	
520871	PUTSEUX LOUVRES FC	4	4					2	2	4	4		2	2			2	2	2	
511509	ROISSY US	3	3					2	1	3	3		2	1			2	2	4	
527269	SAINTE BRICE FC	7	4	1	1	1		4	3	6	4	2	3	3			3	3	4	
549968	SAINTE LEU 95 FC	5	4					3	2	8	6	2	4	3			4	4	6	
518488	SAINTE OULEN L'AUMONE AS	6	3	1	1	1		3	3	8	6	2	3	3	2	2	2	2	8	
507986	SAINTE PRIX ES	3	3					2	1	4	4		2	2			4	4	4	
500695	SARCELLES AAS	5	2	1		1	1	3	2	8	6	2	4	4			3	4	4	
509431	SOISY AM FC	6	4	1	1			3	3	7	5	2	4	3	2	2	6	5	8	
500565	SURVILLIERS AVENIR	2	2					1	1	2	2		1	1				2	3	
519260	VALLÉE DU SAUSSERON ES	1	1					0	1	2	2		0	2				1	1	
538505	VLAUREAL FCM	4	4					2	2	4	4		2	2				4	3	
524020	VEMARS SAINT WITZ FC	1	1					0	1	2	2		1	1			4	2	2	
563529	VEXIN AS	2	2					1	0	3	3		1	1			3	2	2	
500681	VIARMES ASNIERES OL	3	2		1			1	2	4	2	2	2	2			4	5	3	
550582	VILLIERS LE BEL FC	6	4	1	1			3	3	8	6	2	4	4			2	2	4	
TOTAL		246	199	20	13	10	4	122	112	309	263	46	138	144	32	32	191	209	278	

Prochaine Réunion LUNDI 9 OCTOBRE 2023



COMMISSION FOOT ANIMATION SECTION FEMININES

Commission du 03 octobre 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES :

Pour la saison 2023/2024, vous avez l'obligation d'utiliser la feuille de match informatisée pour l'ensemble des catégories à partir de U11F et FAL pour U7F et U9F

RAPPEL

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités. Tout mail envoyé à la Commission avec une adresse privée ne sera pas traité

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

RAPPEL REGLEMENTS ET PRECONISATIONS

Article 44.2 –

Non envoi de l'original de la feuille de match recto verso ou de sa copie après deux réclamations de la Commission par l'intermédiaire du journal numérique ou de la messagerie officielle : amende fixée dans l'Annexe Financière du D.V.O.F. et match perdu par pénalité au club recevant.

Le Club visiteur est invité à communiquer, à la Commission compétente, toute information relative à la rencontre concernée.

En cas de non-réponse de la part des deux Clubs, les deux équipes auront match perdu par pénalité.

En cas de récidive au cours de la saison, l'équipe concernée peut être mise hors compétition.

-Annulation de l'engagement après la parution du calendrier = 102€

- L'horaire indiqué pour les rassemblements ou pour les matchs est l'HORAIRE DE COUP D'ENVOI, les équipes doivent donc arrivées en amont afin d'être prêts à l'heure indiquée. Le Club recevant ne doit pas attendre l'arrivée des retardataires pour débiter les rencontres.

ATTENTION :

La commission se réunissant tous les lundis après-midi, nous vous demandons d'adresser vos mails ce jour avant 14h00.

Les clubs désirants inscrire une équipe doivent impérativement indiqués dans leur courriel :

Le référent féminin : nom, prénom, téléphone

Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone

Le stade ou le terrain et la surface.

Inscription au divers challenge U11F, festfood U13F...

Les inscriptions dans FAL étant closes, vous pouvez vous inscrire par courriel toute l'année au moins 14 jours avant une date de plateau en indiquant :

Le responsable de la catégorie : nom, prénom, téléphone



Le stade et sa surface
Les souhaits et heure

Sans ces informations la demande ne sera pas prise en compte.

Rappel : vous pouvez vous inscrire en U7F si vous avez moins de 4 joueuses et en U9F si vous avez moins de 5 joueuses.

ENGAGEMENTS DES CLUB

Nous vous demandons de bien vérifier le tableau des engagements ci-dessous et de nous indiquer les éventuelles modifications avant le 24/09/23.

Les calendriers seront publiés à partir du 29/09/23.

U11F		U13F CRITERIUM		U13F AVENIR	
1	Ent ADAMOIS EBM 1	1	ADAMOIS OL 1	1	ARGENTEUIL RC 1
2	ARGENTEUIL FC 1	2	ARGENTEUIL FC 1	2	ENT ESSG/SOISY 1
3	BELLOY ST MARTIN ASC 1	3	BEZONS USO 1	3	ENT HERBLAY/ST LEU 1
4	BEZONS USO 1	4	CERGY PONTOISE FC 1	4	ERAGNY AS 1
5	CERGY PONTOISE FC 1	5	CERGY PONTOISE FC 2	5	GARGES FCM 1
6	CERGY PONTOISE FC 2	6	CORMEILLAIS ASC 1	6	SARCELLES AAS 1
7	COSMO TAVERNY 1	7	COSMO TAVERNY 1	7	ST BRICE FC 1
8	DEUIL ENGHIEU FC 1	8	DEUIL ENGHIEU FC 1	8	ST OUEN AUMONE AS 1
9	ENT ESSG/SOISY 1	9	ENT BEAUMONT MOURS 1		
10	ENT ESSG/SOISY 2	10	ENT ESSG/SOISY 2		
11	ENT HERBLAY/ST LEU 1	11	ENT HERBLAY/ ST LEU 2		
12	ENT MERY MERIEL BESSANCOURT 1	12	ENT M M B FC 1		
13	ERMONT AS 1	13	FRANCONVILLE FC 1		
14	FOSES FU 1	14	GONESSE RC 1		
15	FRANCONVILLE FC 1	15	GROSLAY FC 1		
16	GARGES FCM 1	16	JOUY LE MOUTIER FC 1		
17	GONESSE RC 1	17	MONTMORENCY FC 1		
18	MONTMORENCY FC 1	18	PERSAN US 03 1		
19	PERSAN US 03 1	19	SARCELLES AAS 2		
20	SARCELLES AAS 1	20	SARCELLES AAS 3		
21	SARCELLES AAS 2	21	ST BRICE FC 2		
22	ST BRICE FC 1	22	ST PRIX ES 1		
23	ST OUEN L'AUMONE AS 1	23			
24	ST PRIX ES 1	24			
25	VIARMES ASNIERES OL 1				
26	COSMO TAVERNY 2				
27					



U6F et U7F		U8F et U9F	
1	Adamois OL	1	Adamois O
2	Cergy Pontoise FC	2	Cergy Pontoise FC
3	ST Prix ES	3	Eragny AS FC
4		4	Ermont AS
5		5	Fosses FU
6		6	St Prix ES
7		7	Viarmes Asnières OL
8		8	Argenteuil FC

CHANGEMENT DE DATE

À la suite d'un problème informatique à la FFF nous avons été obligés de reporter la première journée de critérium prévue le 07 octobre 2023 pour les catégories U13F, U13F Avenir, U15F à 8, U15F à 11 et seniors F.
Le début des critères devraient être le 13/10 pour les senior F à 8
Et le 14/10 pour toutes les autres catégories à 8 et à 11

ANNUAIRE FEMININ & WHATSAPP

L'ensemble des clubs inscrits et des catégories ont acceptés la diffusion des coordonnées.

LES CLUBS QUI ONT REFUSES

- FRANCONVILLE FC
- GARGES FCM

COURRIERS DES CLUBS

DEUIL-ENGHIEN FC

Mail du 15/09/23

Pris en compte de l'engagement de 1 équipe U11F et 1 équipe U13F

ERAGNY AS FC

Mail du 19/09/23

Pris en compte du désengagement de votre équipe U11F

FOSES FU

Mail du 21/09/23

Pris en compte de l'engagement de 1 équipe U11F

Mail du 27/09/23

Pris en compte de l'engagement de 1 équipe U9F



Ent ES HERBLAY/St LEU 95 FC

Mail du 22/09/23

Pris en compte du désengagement de votre équipe U13F 3.

St OUEN L'AUMONE AS

Mail du 22/09/23

Pris en compte de l'engagement de 1 équipe U11F

St OUEN L'AUMONE AS

Mail du 22/09/23

Pris en compte de l'engagement de 1 équipe U13F 3

TAVERNY COSMO

Mail du 03/10/23

Pris en compte de l'engagement de 1 équipe U11F 2

Vous avez été ajouté en Groupe D

DATES DES PLATEAUX U7F ET U9F

PLATEAUX SUIVIS EXCLUSIVEMENT PAR FAL

PLATEAU 1 :	14 OCTOBRE 2023
PLATEAU 2 :	25 NOVEMBRE 2023
PLATEAU 3 :	09 DECEMBRE 2023
PLATEAU 4 :	13 JANVIER 2024
PLATEAU 5 :	27 JANVIER 2024
PLATEAU 6 :	02 MARS 2024
PLATEAU 7 :	23 MARS 2024
PLATEAU 8 :	04 MAI 2024
PLATEAU 9 :	25 mai 2024

Rappel : Chaque joueuse U6F ou U7F doit participer au plateau de la catégorie U7F et ne doit pas participer au plateau U9F

FEUILLES DE MATCHS

Nous vous rappelons que le DVOF a mis en place dans l'onglet DOCUMENT les nouvelles feuilles de matchs, les seuls à être recevables si pas d'utilisation de la FMI et pour FAL.

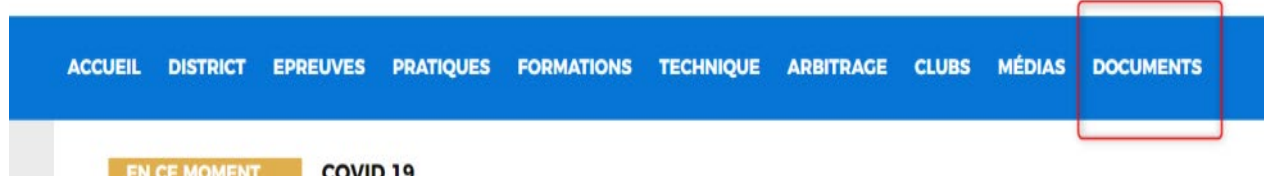
Ci-dessous la procédure.

ETAPE 1



FOOTBALL

Terre de Jeu et d'Équilibre



ETAPE 2



**ETAPE 3****FORMULAIRES**

Saison 2023-2024

Saison 2022-2023

Saison 2021-2022

Sélectionnez une catégorie[FICHE D'ADHÉSION AEF95 >](#)[PRÉPARATION INCIDENT MATCH >](#)[TECHNIQUE >](#)[COMMISSION >](#)[FEMININES >](#)[FUTSAL >](#)[FOOTBALL ANIMATION >](#)**Les dernières publications****Publié le 11-01-2023**

FEMININES

Feuille de présence U7 Féminines

**Publié le 11-01-2023**

FEMININES

Feuille de présence U9 féminines

**Publié le 11-01-2023**

FEMININES

feuille de match foot à 8





COMMISSION DÉPARTEMENTALE FUTSAL

RÉUNION DU RESTREINTE 02 OCTOBRE 2023

INFORMATIONS IMPORTANTES

La commission informe que toutes les décisions prises en première instance sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, De délai et de droit prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val d'Oise de Football.

La commission rappelle aux clubs que tous les courriers doivent impérativement être transmis par la messagerie officielle du club ou sur papier à en-tête officiel du club et comporter les informations suivantes :

- *N° d'affiliation*
- *Championnat ou coupe*
- *Division et groupe*
- *N° du match*
- *Date du match*

COMMUNIQUÉ

POUR TOUTE DEMANDE DE DÉROGATION - APPLICATION DE L'ART 20.3 du RS du D.V.O.F

ART 20.3 : Si pour une raison quelconque un club fait une demande de dérogation, celle-ci doit obligatoirement être accompagnée de l'accord écrit de l'adversaire et parvenir au D.V.O.F au plus tard le jour de la réunion de la Commission compétente précédant la date du match.

Tout club ne se conformant pas à cette procédure se voit infliger une amende fixée à l'Annexe Financière.

RAPPEL

PORT DES PROTÈGE-TIBIAS

ART 16.3 : Le port des protège-tibias est obligatoire pour tous les joueurs et joueuses. En cas de non-respect de cette obligation nécessaire pour sa sécurité, le joueur fautif peut se voir interdire l'entrée du terrain de jeu ou être invité à le quitter afin de se mettre en conformité.

RAPPEL

FEUILLE DE MATCH (FMI)

ART 13Bis : Le club recevant doit fournir une tablette permettant l'accès à la FMI sous peine d'encourir les sanctions citées à l'Art 44.4 du RS.

Le club recevant à l'obligation de synchroniser la tablette au moins une fois le jour du match, sous peine de sanction.

Le club recevant à l'obligation de transmettre la FMI dans les 24 heures suivant la rencontre, sous peine de sanction.



COURRIERS CLUBS

Parmain Futsal : Mails des 12-09 et 02-10-23

Pris note de votre demande de modification d'horaire pour les rencontres à domicile de votre équipe 2 Senior : **le vendredi à 20H30**. Accord de la commission.

CFJ Persanaise : Mails des 25-09 et 02-10-23

Pris note de l'horaire de début des plateaux U7 et U9 : **le dimanche à 09H00**.

Pris note de votre confirmation d'engagement d'une seconde équipe U9.

My Sarcelles Futsal : Mail du 25-09-23 (Footclubs)

Demande de report de la rencontre du 25-09-23 contre Deuil-Enghien FC suite indisponibilité du gymnase : nouvelle date **le lundi 18-12-23**.

Accord de la commission.

Deuil-Enghien FC : Mail du 25-09-23

Accord du club pour le report de la rencontre contre My Sarcelles Futsal au lundi 18-12-23.

Futsal Club VLB : Mail du 26-09-23

Pris note de l'engagement de 1 équipe U7 et 1 équipe U9.

Pris note de l'horaire des plateaux : **le samedi à 10H30**.

CFJ Persanaise : Mail du 26-09-23

Pris note de votre demande de modification d'engagement de vos équipes U7- U9 et U12

1 équipe U7

2 équipes U9

2 équipes U12

Combo Futsal : Mail du 27-09-23

Pris note de votre demande d'engagement de vos équipes jeunes :

1 équipe U12 : les groupes sont actuellement complets. Votre équipe pourra être intégrer lors de la seconde phase.

1 équipe U14

1 équipe U16

Concernant les équipes U14 et U16, la commission vous demande d'effectuer au plus vite les demandes de licences joueurs afin de pouvoir intégrer les critères correspondants.

Culture Sport Jocassiens : Mail du 27-09-23

Pris note de l'engagement de vos équipes jeunes :

1 équipe U12

1 équipe U14

1 équipe U16

La commission vous demande d'effectuer au plus vite les demandes de licences joueurs sous peine de retrait de vos équipes des critères correspondants.

Parmain Futsal : Mail du 27-09-23

Pris note de la confirmation de l'engagement d'une équipe U16.

La commission vous demande d'effectuer au plus vite les demandes de licences joueurs sous peine de retrait de vos équipes des critères correspondants.

Pris note de l'horaire des rencontres U16 : **le dimanche à 10H30**.

Les Sportifs de Garges : Mail du 28-09-23

Pris note de votre demande pour engager une 2^{ème} équipe U12.

Votre seconde équipe est intégrée dans le groupe B.



Les Sportifs de Garges : Mail du 28-09-23

Pris note de votre demande pour engager une 2^{ème} équipe U9.

Accord de la commission.

ENGAGEMENT JEUNES SAISON 2023 / 2024

Les équipes ne pourront participées aux différents plateaux et critères qu'une fois le nombre de licences valides suffisantes.

ENGAGEMENT FUTSAL JEUNES

CLUBS	N° Affiliation	Plateau U7	Plateau U9	Critérium U12	Critérium U14	Critérium U16	LIGUE U18
ASF ARGENTEUIL	561071	2	2	2	2	2	1
RC ARGENTEUIL	590534						1
ARNOUVILLE USC	560543						1
ATTAINVILLE FUTSAL CLUB	850343		3	1	1	2	1
AVICENNE ASC	551972	2	2	2	2	1	
CERGY-PONTOISE FC	551988					1	
COMBO FUTSAL	560866						1
CULTURE SPORT JOCASSIENS	560972			1	1	1	
ERMONT AmS	551390	2	2				
FOOT INDOOR LOISIR	582621					1	1
FUTSAL CLUB VLB	560814	1	1				
GARGES DJIBSON FUTSAL ASC	553776	1	1	1	1	1	1
LES SPORTIFS DE GARGES	590442		2	2	1	1	1
MARCOUVILLE CITY CP	580882	3	3	1	1	1	2
MONTMORENCY FUTSAL	590566						1
PARMAIN FUTSAL	551445					1	
PERSANAISE CFJ	580869	1	2	2	1	1	1
SANNOIS FCE	550552						
VEMARS ST WITZ FC	524020					1	1
		12	18	12	10	14	13

DEMANDE D'INFORMATIONS

La commission demande au club de Marcouville City CPA de bien vouloir transmettre un Mail au DVOF en spécifiant le jour et l'heure de début des rencontres des plateaux et critérium.



CALENDRIERS JEUNES

CATEGORIE : U16 Futsal PH 1

GROUPE DE 8

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05	Journée 06	Journée 07
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 07.10.23	Sa 14.10.23	Sa 21.10.23	Sa 11.11.23	Sa 18.11.23	Sa 02.12.23	Sa 09.12.23
Di 08.10.23	Di 15.10.23	Di 22.10.23	Di 12.11.23	Di 19.11.23	Di 03.12.23	Di 10.12.23
2 - 7	3 - 1	4 - 2	5 - 3	6 - 4	7 - 5	1 - 6
4 - 5	5 - 6	6 - 7	7 - 1	1 - 2	2 - 3	3 - 4
6 - 3	7 - 4	1 - 5	2 - 6	3 - 7	4 - 1	5 - 2
8 - 1	2 - 8	8 - 3	4 - 8	8 - 5	6 - 8	7 - 8

PHASE 1

CRITÉRIUM U16 FUTSAL GR A		
1	580869	PERSANAISE CFJ 1
2		EXEMPT
3	551972	AVICENNE ASC 1
4	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 2
5	551988	CERGY-PONTOISE FC 1
6	561071	ASF ARGENTEUIL 1
7	551445	PARMAIN FUTSAL AS 1
8	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1

CRITÉRIUM U16 FUTSAL GR B		
1	560972	CULTURE SPORT JOCASSIENS 1
2	582621	FOOT INDOOR LOISIR 1
3	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 1
4	524020	VÉMARS ST WITZ 1
5	561071	ASF ARGENTEUIL 2
6	580442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
7	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
8		EXEMPT

N°	CRITERIUM U16	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 15H00
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 12H00
551 972	AVICENNE ASC	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	Le Samedi à 18H00
551 988	CERGY-PONTOISE FC	Gymnase de la Plaine, 2-6 Rue de la Plaine, 95800 Cergy	Le Samedi à 10H30
560 972	CULTURE SPORT JOCASSIENS	Gymnase des Merisiers, Rue Rossini 95280 Jouy le Moutier	Le Dimanche à 16H00
582 621	FOOT INDOOR LOISIR	Gymnase Angélo Parisi, 162 Bd Paul Vaillant Couturier, 95190 Goussainville	Le Samedi à 11H00
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Samedi à 12H30
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Samedi à 11H00
580 882	MARCOUVILLE CITY CP	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	
580 869	PERSANAISE CFJ	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Samedi à 17H30
551 445	PARMAIN FUTSAL	Gymnase Alain Colas, 2 Rue des Coutures 95620 PARMAN	Le Dimanche à 10H30
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	
524 020	VEMARS ST WITZ FC	Complexe Sportif - Rue Marcel Gauthier- 95470 Vémars	Le Samedi à 14H00



CATEGORIE : U14 Futsal PH 1

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 07.10.23 Di 08.10.23	Sa 21.10.23 Di 22.10.23	Sa 18.11.23 Di 19.11.23	Sa 02.12.23 Di 03.12.23	Sa 16.12.23 Di 17.12.23
2 - 5 4 - 3 6 - 1	3 - 1 5 - 4 2 - 6	4 - 2 1 - 5 6 - 3	5 - 3 2 - 1 4 - 6	1 - 4 3 - 2 5 - 6

PHASE 1

CRITÉRIUM U14 FUTSAL GR A		
1	561071	ASF ARGENTEUIL 2
2	560972	CULTURE SPORT JOCASSIENS 1
3	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
4	551972	AVICENNE ASC 1
5	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
6		EXEMPT

CRITÉRIUM U14 FUTSAL GR B		
1	580869	PERSANAISE CFJ 1
2	561071	ASF ARGENTEUIL 1
3	551972	AVICENNE ASC 2
4	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 1
5	850343	ATTAINVILLE FUTSAL CLUB 1
6		EXEMPT

N°	CRITERIUM U14	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 13H30
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 14H00
551 972	AVICENNE ASC	Gymnase Nelson Mandéla, 25 Bd de l'Europe 95300 Pontoise	Le Samedi à 12H00
560 972	CULTURE SPORT JOCASSIENS	Gymnase des Merisiers, Rue Rossini 95280 Jouy le Moutier	Le Dimanche à 13H30
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Dimanche à 12H30
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Dimanche à 13H45
580 882	MARCOUVILLE CITY CP	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	
580 869	PERSANAISE CFJ 1	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Dimanche à 12H00
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	



CATEGORIE : U12 Futsal PH 1

GROUPE DE 6

Journée 01	Journée 02	Journée 03	Journée 04	Journée 05
Aller	Aller	Aller	Aller	Aller
Sa 14.10.23 Di 15.10.23	Sa 11.11.23 Di 12.11.23	Sa 25.11.23 Di 26.11.23	Sa 09.12.23 Di 10.12.23	Sa 13.01.24 Di 14.01.24
2 - 5 4 - 3 6 - 1	3 - 1 5 - 4 2 - 6	4 - 2 1 - 5 6 - 3	5 - 3 2 - 1 4 - 6	1 - 4 3 - 2 5 - 6

PHASE 1

CRITÉRIUM U12 FUTSAL GR A		
1	561071	ASF ARGENTEUIL 1
2	551972	AVICENNE ASC 2
3	580882	MARCOUVILLE CITY CP 1
4	580869	PERSANAISE CFJ 2
5	560972	CULTURE SPORT JOCASSIENS 1
6	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 1

CRITÉRIUM U12 FUTSAL GR B		
1	551972	AVICENNE ASC 1
2	561071	ASF ARGENTEUIL 2
3	580869	PERSANAISE CFJ 1
4	553776	GARGES DJIBSON ASC 1
5	590442	LES SPORTIFS DE GARGES 2
6	850343	ATTAINVILLE FIUTSAL CLUB 1

N°	CRITERIUM U12	ADRESSE DES GYMNASES	HORAIRES
561 071	ASF ARGENTEUIL	Gymnase, Pierre de Coubertin, 2 Rue des Cévennes, 95100 Argenteuil	Le Dimanche à 13H30
850 343	ATTAINVILLE FUTSAL	Gymnase Municipal, Chemin de Mesnil Aubry, 95570 Attainville	Le Samedi à 14H00
551 972	AVICENNE ASC	Gymnase Nelson Mandéla, 25 Bd de l'Europe 95300 Pontoise	Le Samedi à 12H00
560 972	CULTURE SPORT JOCASSIEN	Gymnase des Merisiers, Rue Rossini 95280 Jouy le Moutier	Le Dimanche à 10H00
553 776	GARGES GIBSON FUTSAL ASC	Gymnase Allende Néruda, Allée Jules Ferry, 95140 Garges	Le Dimanche à 10H30
590 442	LES SPORTIFS DE GARGES	Gymnase Jean Jaurès, Rue René Blouet, 95140 Garges les Gonesse	Le Dimanche à 16H45
580 882	MARCOUVILLE CITY CP	Gymnase Philippe Hemet, 1 Rue Pierre de Coubertin 95300 Pontoise	
580 869	PERSANAISE CFJ 1	Gymnase Jacques Duclos, Rue Jean Catelas 95340 PERSAN	Le Dimanche à 11H00
550 552	SANNOIS FCE	Gymnase Voltaire, 2 rue des Garonnes, 95110 SANNOIS	



PLATEAU FUTSAL JEUNES

Pour participer aux plateaux officiels, les joueur(e)s doivent avoir une licence validée par la LPIFF.

Les documents concernant l'organisation des plateaux Futsal U7 et U9 sont disponibles sur le site du DVOF :

Rubrique : Documents-Formulaire-Futsal-Feuille de plateau U7-U9 et Feuille de Présence U7-U9.

Les clubs visiteurs doivent se déplacer avec la feuille de présence remplie et la donner au club recevant.

Le club recevant doit remplir la feuille de plateau et transmettre celle-ci et les feuilles de présence des clubs au DVOF **par l'intermédiaire de l'application FAL**.

PLATEAU FUTSAL U7

La commission modifie les équipes du plateau U7 du 08-10-23 à Argenteuil suite aux licences manquantes pour les clubs de Futsal Club VLB et Marcouville City CP.

Journée N°1 - Week-end des 07 et 08 Octobre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Dimanche 08 Octobre 2021 (coup d'envoi à 12h00)			
ASF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	8	Asf Argenteuil (1 & 2) Avicenne Asc (1 & 2) Ermont Ams (1 & 2) Garges Djibson Asc 1 Cfj Persanaise 1

La commission demande aux clubs engagés sur les plateaux U7 de bien vouloir notifier au DVOF la possibilité de recevoir sur les plateaux ci-dessous :

Week-end des 11 et 12-11-23

Week-end des 25 et 26-11-23

Week-end des 09 et 10-12-23

Week-end des 20 et 21-01-24

Week-end des 03 et 04-02-24

Week-end des 09 et 10-03-24

Week-end des 23 et 24-03-24

Week-end des 04 et 05-05-24



PLATEAU FUTSAL U9

La commission modifie les équipes des plateaux U9 des 14 et 15-10-23 suite aux licences manquantes pour les clubs de Futsal Club VLB et Marcouville City CP.

Plateau N°1 - Week-end des 14 et 15 Octobre 2023			
Club centre	Adresse du Gymnase	Nombre d'équipes	Clubs visiteurs
Samedi 14 Octobre 2023 (Coup d'envoi à 09h30)			
Attainville Futsal	Gymnase Municipal Chemin du Mesnil Aubry 95570 Attainville	6	Attainville Futsal (1&2) Avicenne Asc (1&2) Cfj Persanaise (1&2)
Dimanche 15 Octobre 2023 (Coup d'envoi à 12h00)			
AsF Argenteuil	Gymnase Pierre de Coubertin 2, rue des Cévennes 95100 Argenteuil	6	AsF Argenteuil (1&2) Ermont Ams (1&2) Garges Djibson Asc 1 Les Sportifs de Garges 1

La commission demande aux clubs engagés sur les plateaux U9 de bien vouloir notifier au DVOF la possibilité de recevoir sur les plateaux ci-dessous :

Week-end des 18 et 19-11-23

Week-end des 02 et 03-12-23

Week-end des 16 et 17-12-23

Week-end des 27 et 28-01-24

Week-end des 02 et 03-03-24

Week-end des 16 et 17-03-24

Week-end des 27 et 28-04-24

Week-end des 25 et 26-05-24

1^{er} FORFAIT NON AVISÉ

SENIOR D2

Match n° 26601971 : Cergy-Pontoise FC 1 / RC Argenteuil 2 du 25-09-23

Lecture de la feuille de match, lecture du rapport de l'arbitre.

Absence de l'équipe de RC Argenteuil 2

RC Argenteuil 2 : 1^{er} forfait non avisé

Cergy-Pontoise FC 1 : 5 Buts

RC Argenteuil 2 : 0 But

RC Argenteuil : amende 30€

Match n° 26571855: Montmorency Futsal 2 / Cergy-Pontoise FC 2 du 30-09-23

Lecture de la feuille de match, lecture du rapport de l'arbitre.

Absence de l'équipe de Cergy-Pontoise FC 2

Cergy-Pontoise FC 2 : 1^{er} forfait non avisé

Montmorency Futsal 2 : 5 Buts

Cergy-Pontoise FC 2 : 0 But

Cergy-Pontoise FC : amende 30€



1^{er} APPEL DE FEUILLE DE MATCH ET INFORMATION DU RÉSULTAT PAR LE CLUB ADVERSE

SENIOR D2

Match n° 26571857 : Sannois Fce 2 / St Brice FC 1 du 30-09-23

Match n° 26601968 : Combo Futsal 2 / Bezons Futsal C 1 du 30-09-23

DEMANDE D'INFORMATIONS

La commission demande à tous les clubs ayant des rencontres programmées un jour férié de bien vouloir aviser le DVOF de l'impossibilité de disputer les rencontres le jour prévu au calendrier.

Dans le cas de fermeture du gymnase un jour férié, merci de fournir au DVOF l'attestation d'indisponibilité du gymnase.

Prochaine réunion
Lundi 09 octobre à 18H30



COMMISSION CDIF

RÉUNION DU 03 OCTOBRE 2023

Présents : MM. Plassart - Lacour

Assistent : MM. Diaz- Letellier (Comité).

FORMATION FMI

La commission vous recevra pour la formation FMI

Le vendredi 06 octobre 2023 à 19h00 au DVOF.

FMI – UTILISATION DES TABLETTES

Depuis le début de la saison 2022/2023, toutes les catégories, Filles comme Garçons, de U10 jusqu'au Critérium +55 ans, Football classique comme Futsal sont soumises à l'utilisation de la FMI.

Les sanctions sont reprises à l'article 44.4 du Règlement Sportif du DVOF. (**ADDITIF DE L'ARTICLE 13 DU REGLEMENT SPORTIF DU DVOF**)

Pour permettre les mises à jour automatiques de l'application « FMI », pensez à mettre votre tablette en fonctionnement quelques heures avant son utilisation.

Pour sécuriser au maximum le processus de récupération des rencontres et des effectifs, nous vous conseillons de préparer au plus tôt les matchs du week-end sur un ordinateur et de récupérer les rencontres sur la tablette. **N'oubliez pas de les transmettre vos FMI avant minuit le soir du match.**

Vérifier que vous utilisez la dernière version de l'application FMI

La CDIF demande à toutes les équipes recevantes et visiteuses qui n'ont pas utilisé la tablette pour la FMI de préciser par mail auprès du DVOF les motifs, raisons ou explications ayant conduit à cette situation avant le lundi midi SUIVANT LE MATCH

La CDIF est chargée par le Comité de Direction de former/informer les Clubs à l'utilisation de la FMI, et de suivre le taux d'utilisation chaque weekend de matches dans les catégories concernées.

La CDIF apportera toute sa contribution et son aide aux Clubs qui le souhaitent.

**Rappel : 100€ d'amende (annexe financière)
Autres sanctions possibles selon le règlement FMI.**



La CDIF effectuera les recherches nécessaires (pointage informatique et via l'arbitre officiel qui a également l'obligation de faire un rapport sur les circonstances de la non-utilisation).

Par souci d'efficacité, il est nécessaire dans vos mails de noter

La date, la catégorie, la division et la poule.

Exemple :

Date 21/10/2022	Catégorie SENIORS	Division D2	Poule A
-----------------	-------------------	-------------	---------

Sans ces informations vos courriers ne seront pas traités.

Nous vous remercions de votre retour.

La commission se réunissant tous les mardis de 18h00 à 20h00, les clubs qui n'auront pas fait parvenir les scores de leurs matchs avant le lundi 12h00 seront notifiés dans les procès-verbaux de la CDIF.

FMI – RAPPELS IMPORTANTS

La FMI est disponible sur le store Google VERSION Vous retrouverez cette version sous le nom (Feuille de Match Informatisée). Cette version est disponible sur le Store Apple.

Cette version est obligatoire.

Bonne saison à vous !

FMI

« JE NE PEUX PAS RÉCUPÉRER LES RENCONTRES »

EFFACER LES DONNÉES - VIDER LE CACHE

À chaque fois que l'on synchronise, et que l'on utilise la FMI, on ajoute une FMI sur l'ancienne sans jamais vider la mémoire.

Au bout d'un certain temps, le système peut se bloquer et des anomalies diverses et variées apparaissent.

Pour éviter cela il faut où « effacer les données "et "vider le cache" de l'application ce qui permet de libérer de la mémoire et d'éviter un bon nombre de ces problèmes.

Donc de temps en temps, avant d'effectuer une synchronisation, vous pouvez nettoyer la mémoire de la FMI.

Mode opératoire

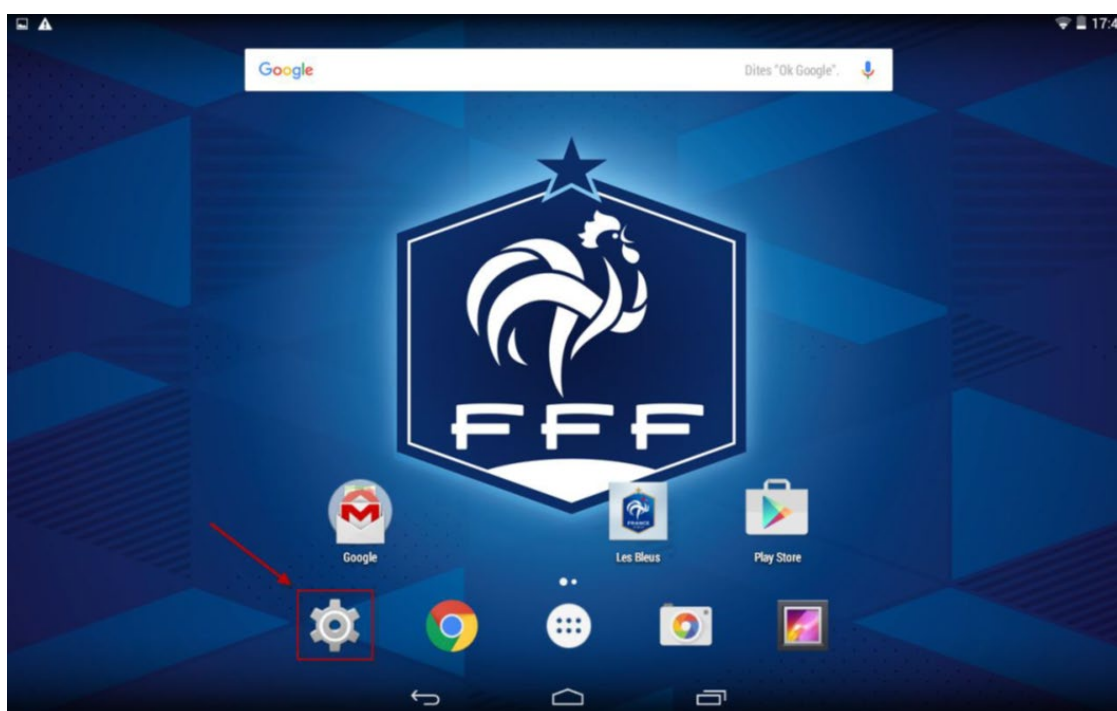
PREREQUIS

1-Se connecter à l'application feuille de match et appuyer sur transmettre si vous avez une préparation à transmettre.

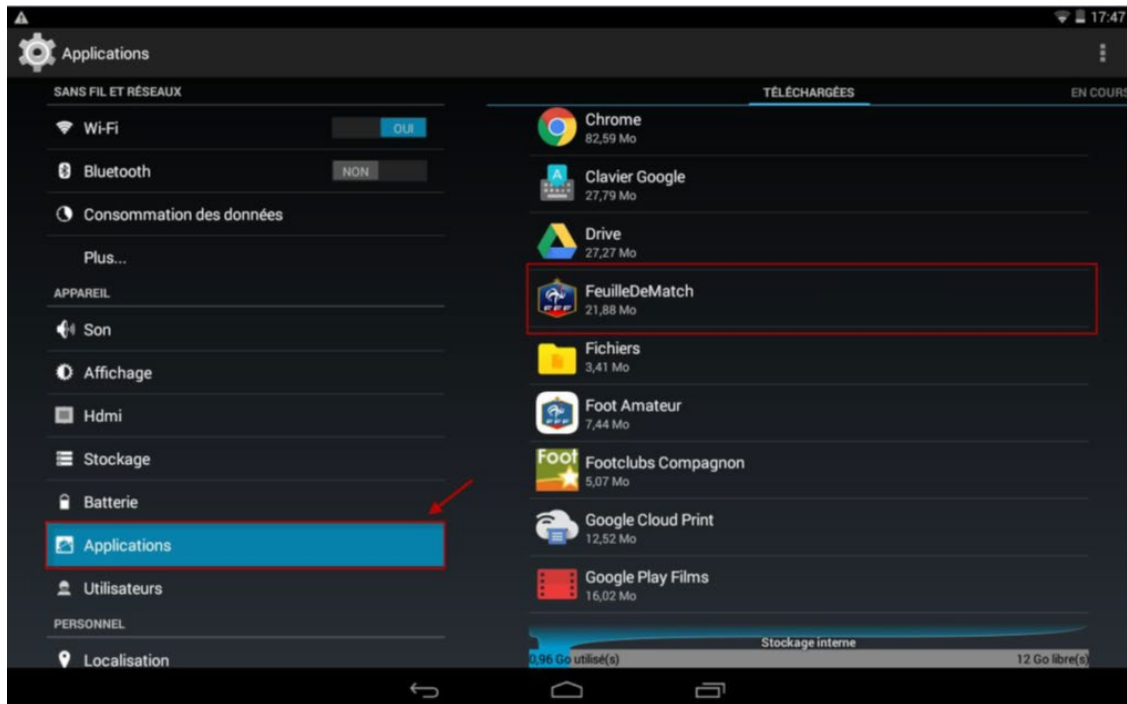
2-Vérifier que vous n'avez aucun match « en cours ».

3-Fermer l'application

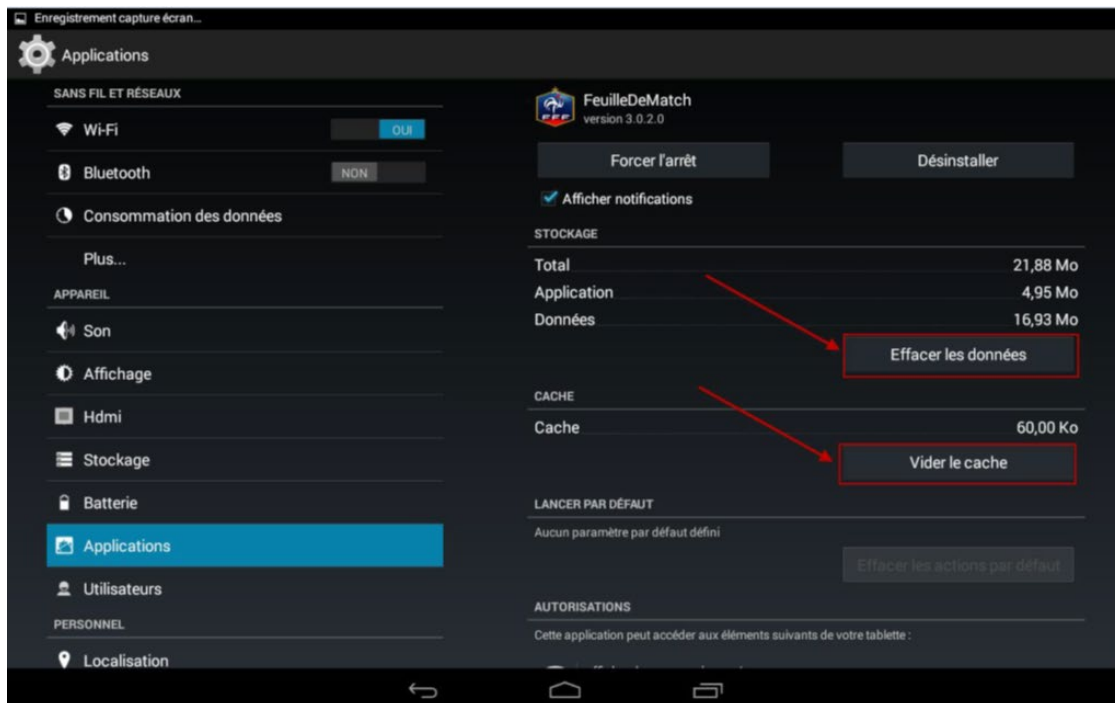
🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



☐ Sélectionnez Application puis Feuille de Match



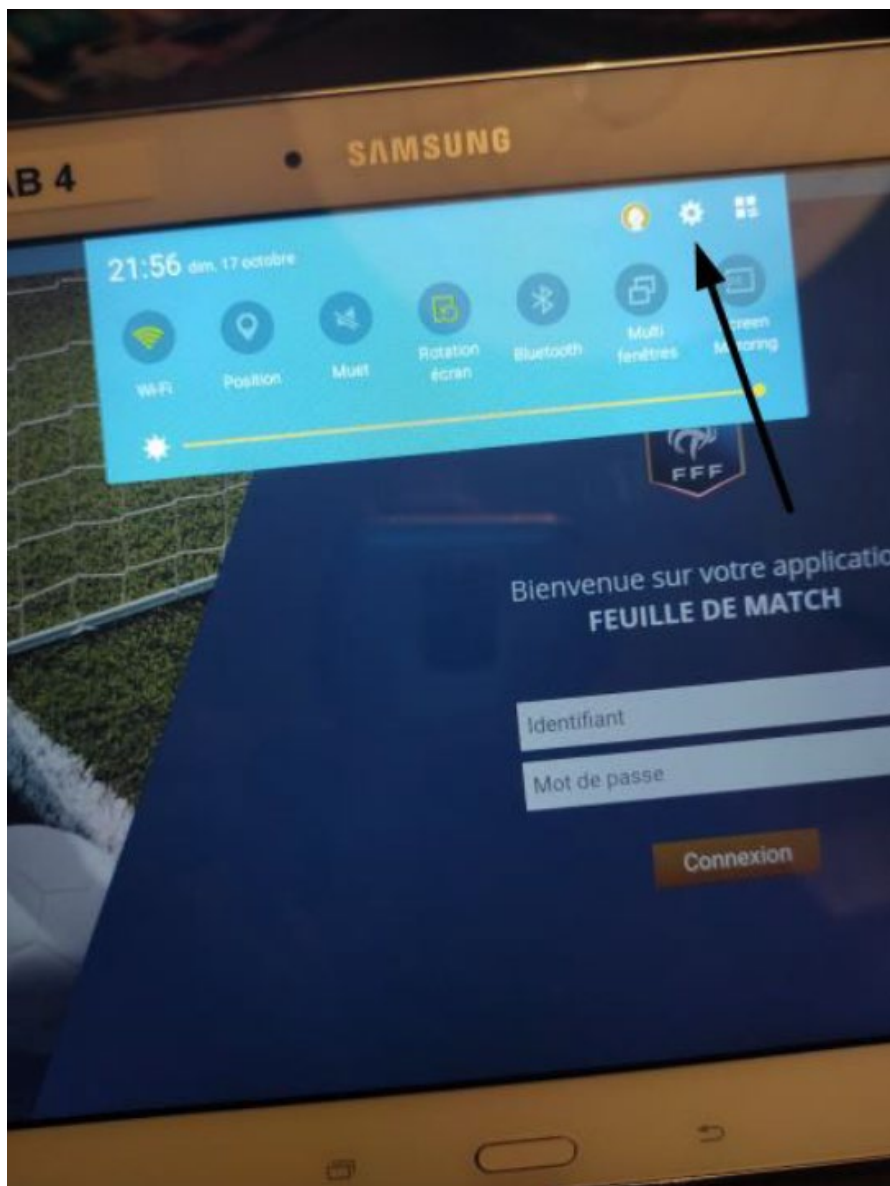
☐ Effacer les données et vider le cache



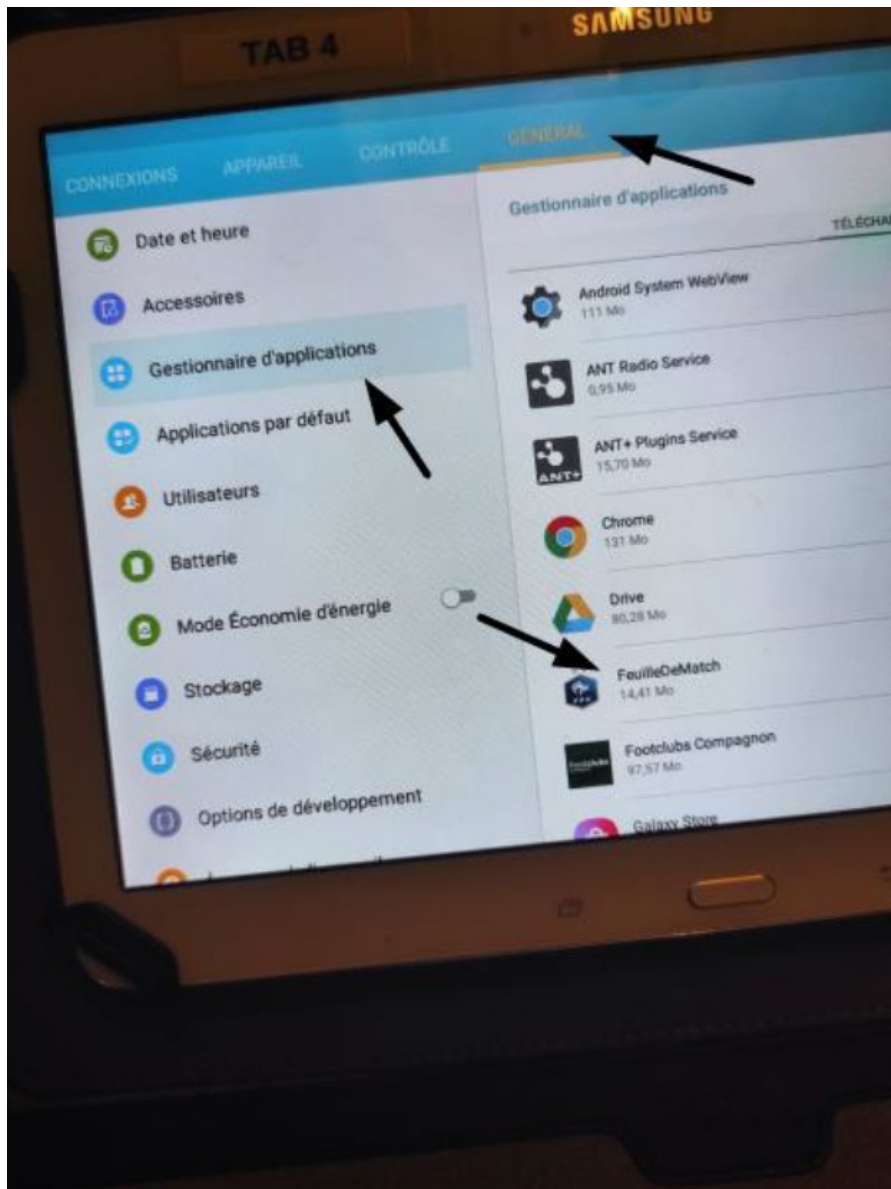
☐ Revenir à l'écran d'accueil puis sur l'application FMI.

AUTRES TABLETTES

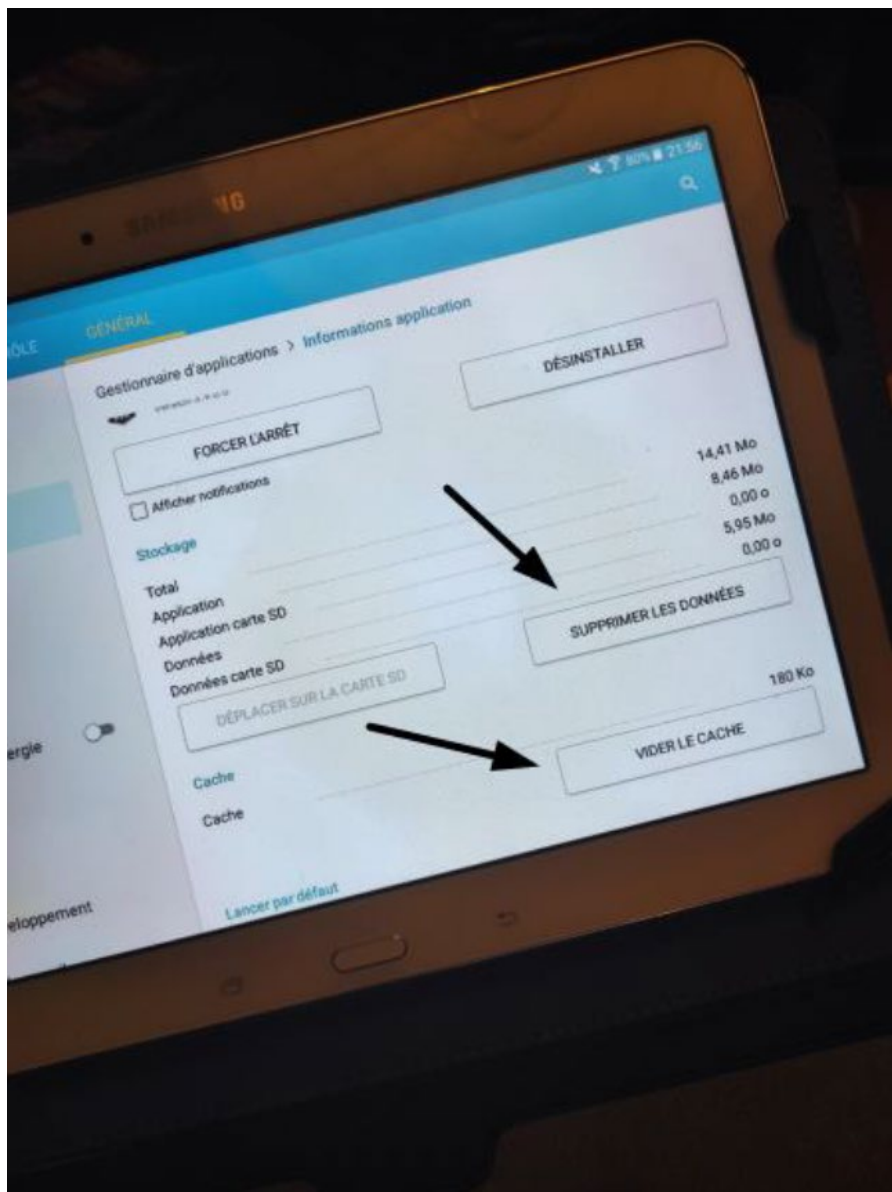
🔗 Allez dans paramètres de la tablette.



🔗 Allez dans menu gestionnaire d'applications puis application Feuille de match



📄 Supprimer les données et Vider le cache



Réouvrir la session utilisateur sur Feuille de Match et récupérer les rencontres
La récupération se termine en quelques secondes !



COMMISSION DÉPARTEMENTALE DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES

RÉUNION DU 03 OCTOBRE 2023

Présents : MM. Febvay - Plassart – Lacour - Da Mata.

Assite : M. Letellier (Comité).

À tous les clubs du DISTRICT DU VAL-D'OISE :

Il est impératif, pour disputer une rencontre de football, de mettre à la disposition des joueurs et des arbitres, des installations conforme au règlement et en état de fonctionner (sanitaires et douches).

La commission ne donne aucun renseignement aux clubs concernant le classement des terrains et des éclairages.

SECURITÉ

Article 3.4

LES ZONES DE SÉCURITÉ

Une surface appelée « zone de sécurité augmentée », en arrière de la ligne de but ou en périphérie de toute l'aire de jeu, est obligatoire selon les conditions énoncées ci-après. La zone de sécurité augmentée intègre la zone de sécurité et la prolonge

Éventuellement en fonction du niveau de classement.

En dehors des exceptions prévues dans ce règlement, des autorisations accordées par les lois du jeu de l'IFAB et dans le respect de l'article 3.7,

Aucun obstacle, matériel ou équipement ne peut exister dans la zone de sécurité.

FORMATION

Formation des commissaires aux outils informatiques.

Programmation des rendez-vous pour les futures visites de classement (terrain et éclairage).

CLASSEMENT

Ville de HERBLAY SUR SEINE : NNI 950910101

MM. LACOUR et FEBVAY de la Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se sont déplacés le mercredi 27 septembre 2023 à 10h00, au Stade Jean Baptiste CLEMENT, Rue CLEMENT pour confirmation de classement de l'installation.

Ville de SAINT OUEN L'AUMONE : NNI 955720101

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives se déplacera le mercredi 04 octobre 2023 à 20h15, au Parc des Sports et Loisirs, Rue Ducher, pour confirmation de classement de l'éclairage.

COURRIER

La commission accuse réception du P.V. de la C.R.T.I.S.

Remerciements.



RAPPEL

Les clubs souhaitant faire jouer des matches en nocturne sont invités à vérifier le classement de leur(s) terrain(s) en éclairage.



COMMISSION DES FINANCES

REUNION RESTREINTE DU 5 OCTOBRE 2023

La commission informe que toutes les décisions de première instance sont susceptibles d'appel devant le comité d'Appel Chargé des Affaires Courantes dans les conditions de forme, de délai et de droit, prévues à l'article 31 du Règlement Sportif du District du Val-d'Oise de Football.

RAPPEL

Nous vous rappelons que tous les courriers adressés à la commission doivent l'être sur du papier à l'entête du Club, dans le cas contraire le courrier ne sera pas traité.

Seuls les mails envoyés par le biais de la messagerie officielle attribuée à chaque club seront traités.

INFORMATION

Pour toute nouvelle affiliation, nous vous rappelons qu'un chèque de caution de 150 Euros sera demandé.

Retour de la Commission Départementale d'Arbitrage :

NON PAIEMENT D'ARBITRE SEPTEMBRE 2023

N°1		SAISON 2023-2024 / Septembre 2023
------------	--	--

Date	N° Match	Équipes en présence	Nature de la rencontre	Montant indemnités arbitrage	Amende	TOTAL DEBIT CLUB	A LA CHARGE DE
23/09/2023	25899698	Courdimanche AS Garges FCM	CHAMPIONNAT	48,50 €	50,00 €	98,50 €	545913 / Courdimanche AS
04/06/2023	24673626	Jouy le Moutier FC Bouffemont ACF	CHAMPIONNAT	80,00 €		80,00 €	526262 / Bouffemont ACF
24/09/2023	26532145	Garges FCM Courdimanche AS	CHAMPIONNAT	48,50 €	50,00 €	98,50 €	522695 / Garges FCM



CLUBS EN INFRACTION NON-REGLEMENT COMPTE CLUB

Liste des clubs en infraction à ce jour après la relance du 28 juillet 2023 via Notifoot avec une date de règlement arrêtée au vendredi 18 août 2023 :

La commission des finances appliquera les sanctions prévues dans le règlement sportif, jusqu'à règlement du compte club.

- 550376 – MAISON CULTURELLE ANATOLIENS 95
- 550783 – JS PONTOISIENNE
- 560603 – SAINT BRICE ASO
- 564301 – ETOILE PARIS IDF ALPINE

Prochaine réunion sur convocation